

Centre Erik Satie

*50 ans
de pratiques
artistiques*

Pages 6 et 7

Journée inter- nationale des femmes

Des Martinéroises
témoignent

► Pages 8 et 9

Habitat

Construire et soutenir
la rénovation

► Pages 10 et 11

Rencontres de quartier

Les rendez-vous
de proximité
se poursuivent

► Page 13

Handi hockey

Tournoi national,
samedi 19 mars

► Page 19

L'AGENDA

Prévention contre le bruit Du 1^{er} au 31 mars ♦

Rencontre de quartier

Secteur Portail Rouge
Samedi 5 mars
À 9 h 30 - Maison de quartier
Fernand Texier ♦

Biblio vente

Vendredi 11 mars
De 17 h à 19 h - Salle Romain Rolland
Samedi 12 mars
De 9 h à 13 h - Salle Romain Rolland ♦

Rencontre de quartier

Secteur Croix-Rouge
Samedi 12 mars
À 9 h 30 - Rue Louis Jouvét
(aire de jeu) ♦

"Santé physique et santé mentale : un lien vital"

Dans le cadre de la Semaine
d'information sur la santé mentale
Du 14 au 27 mars ♦

Commémoration

**à la mémoire
des victimes civiles
et militaires de la guerre
d'Algérie et des combats
en Tunisie et au Maroc**
Samedi 19 mars
À 11 h 15 - Monument aux morts
de la Galochère ♦

Forum vacances

Mercredi 23 mars
De 10 h à 18 h - Pôle jeunesse ♦

Meublez vos rêves

**vernissage de l'exposition
de Sylvie Réno**
Jeudi 24 mars
À 18 h 30 - Espace Vallès ♦

Débat autour du rapport

**"Une école
de la réussite pour tous"**
De Marie-Aleth Grad
Jeudi 24 mars
À 18 h - Collège Henri Wallon

Conseil municipal

Mardi 29 mars
À 18 h - Maison communale ♦

Rencontre de quartier

Secteurs Joliot-Curie, Les Eparres,
Le Murier
Samedi 2 avril
À 9 h 30 - Avenue Jean Jaurès
(devant les ateliers municipaux) ♦

"Réaménager sa vie à tout âge : un regard positif sur le vieillissement"

Assises gérontologiques
Mercredi 6 avril
De 8 h 45 à 12 h 30 - L'heure bleue ♦



SMH Mensuel : la culture sera particulièrement à l'honneur cette année avec les cinquante ans du Centre Erik Satie et de la lecture publique, ainsi que les dix ans des orchestres à l'école. Quel sens donnez-vous à ces événements?

David Queiros : des inégalités très importantes subsistent dans l'accès à la culture.

La politique pratiquée à Saint-Martin-d'Hères depuis maintenant plus de cinquante ans consiste à favoriser l'accès le plus large aux pratiques culturelles. Cela se traduit par une attention particulière portée en direction des jeunes. C'est la raison pour laquelle mes prédécesseurs ont souhaité la construction d'équipements au plus proche des habitants et développer un service public de qualité porté par des professionnels à l'écoute de la population. Aussi, les pratiques amateurs et l'éducation culturelle artistique mises en œuvre au sein du Centre Erik Satie participent à la formation, notamment avec les orchestres à l'école depuis maintenant dix ans. Aujourd'hui, notre ville est riche de quatre médiathèques, anciennement bibliothèques, en plein cœur des quartiers. Les élus ont su faire évoluer ces équipements en prenant en compte les avancées technologiques. Cette possibilité d'épanouissement culturel est un vecteur fort du lien social. À l'heure du numérique, la lecture publique continue de garder tout son sens. Célébrer ces anniversaires importants, c'est dire notre attachement à la paix, aux libertés individuelles et à l'émancipation de la société.

SMH Mensuel : la journée internationale des droits des femmes le 8 mars avec les associations sera à nouveau célébrée. Comment considérez-vous ce temps fort ?

David Queiros : En ce 21^e siècle, les femmes subissent beaucoup trop d'inégalités, c'est d'autant plus vrai au niveau professionnel. Le combat est encore long avant de faire d'une réalité la revendication "à travail égal, salaire égal". L'image de la femme reste injustement traitée notamment par les médias. Une étude récente sur les séries et les films américains démontre qu'elles sont trop peu souvent concernées par des premiers rôles. Après 40 ans, elles sont reléguées à des rôles peu importants, leur image n'est plus considérée. Cette étude confirme le travail important qu'il convient de poursuivre pour donner toute sa place à la femme dans notre société afin d'arriver à une égalité réelle. Il convient de ne pas perdre de vue que cette journée symbolise surtout l'expression et l'organisation des luttes des travailleuses au sein des entreprises ♦

■ PRÉVENTION CONTRE LE BRUIT

Prêtons l'oreille à nos problèmes d'audition

C'est bien là tout l'enjeu de la campagne de prévention contre le bruit lancée par le service communal d'hygiène et de santé, "On est fait pour s'entendre". On estime à 5 millions le nombre de malentendants en France et un Français sur deux ne ferait jamais évaluer son audition. Pourtant le bruit est une nuisance de plus en plus présente dans notre quotidien et la perte d'audition ne concerne pas uniquement les personnes âgées.

Chez soi, au travail, et sur de nombreux lieux de loisirs... Le bruit est une nuisance qui fait partie intégrante de notre quotidien. Subies ou volontaires, l'accumulation, l'intensité, la durée et la fréquence de ces nuisances sonores affectent inévitablement l'audition. Au-delà de la perte auditive, le bruit peut avoir des incidences sur l'ensemble de l'organisme. « *Perturbation du sommeil, désordres cardiovasculaires, troubles digestifs, effets sur le système endocrinien, aggravation des états anxio-dépressifs...* » sont autant d'effets nocifs repertoriés par le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB).

Cette campagne pointe du doigt un préjugé relayé dans la société : la surdité n'est pas une maladie réservée aux personnes du troisième âge



7 millions de Français vivent dans des zones de bruit excessif, comme les abords d'autoroute et d'aéroports..

puisque deux millions des malentendants ont moins de 55 ans et qu'un jeune sur trois est concerné par des problèmes accoustiques. Une étude européenne prévoit même une augmentation de 16 % de la population souffrant de ces problèmes. Alors, plutôt que d'être sourd à ce phénomène, mieux vaut s'informer et tester son audition.

"On est fait pour s'entendre"

Une campagne de prévention contre le bruit est organisée par le service communal d'hygiène et de santé du 1^{er} au 31 mars.

La médiathèque - espace André Malraux accueillera deux expositions : *Audition sans malentendu* du 1^{er} au 15 mars et *Prévention contre le bruit* du 1^{er} au 31 mars. Pour mieux se rendre compte de la préciosité et de la fragilité de nos oreilles et pour qu'« *entendre reste une voie d'exploration du monde et notre principal moyen de communication avec les autres...* », des rencontres avec des professionnels de santé se tiendront mercredi 9 et vendredi 11 mars de 14 h à 17 h, toujours à l'espace André Malraux. Un moment d'échanges pendant lesquels des tests auditifs

seront proposés et des bouchons anti-bruit distribués aux participants.

Le temps fort de cette campagne sera incontestablement la conférence-débat du mercredi 16 mars, en salle du Conseil municipal, en présence de Jean-Luc Puel, professeur en neurosciences à l'Inserm de Montpellier, Bruno Vincent, directeur d'Acoucity, et de Corine Vion-Dury, officier du ministère public de Grenoble. Ils apporteront un éclairage médical sur "Les effets du bruit sur la santé" et "Le bruit sur l'agglomération".

Il ne vous reste plus qu'à entendre leurs arguments ♦ SY

Jeunes Menacés

87 % des jeunes utilisent régulièrement des baladeurs et fréquentent des lieux musicaux. Ces facteurs de risques se maintiennent chez les 25-34 ans (61 %), les 35-44 ans (42 %), et même pour les 45-59 ans (31 %) ♦

Chiffres Inquiétants

Selon le secrétariat à la Santé :
- 5 millions de personnes sont concernées par la perte d'audition
- 2 millions ont moins de 55 ans
- 1 Français sur 2 ne fait jamais évaluer son audition
- 30 à 50 000 jeunes présentent des altérations graves du système auditif ♦



■ SANTÉ PHYSIQUE ET SANTÉ MENTALE, UN LIEN VITAL

Lorsque l'on parle de santé, on oublie souvent la santé mentale, qui, comme la santé physique, est un équilibre entre des facteurs internes et externes propres à chaque personne. À tous les âges de la vie, prendre soin de sa santé physique et mentale maintient ou améliore son bien-être en renforçant l'estime de soi. À l'occasion des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) du 14 au 27 mars, la ville propose des animations "Pour un retour à l'activité physique en douceur" mardi 15 mars de 16 h à 18 h et mercredi 23 mars de 14 h à 16 h au parc Jo Blanchon. Au programme : marche, mise en mouvement, stands, quiz, mur de paroles, en présence de sophrologues et d'Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (Étaps). Par ailleurs, des journées de sensibilisation sur l'activité physique et la santé globale auront lieu sur le campus les 6 et 7 avril de 9 h à 17 h ♦ GC



■ POINT DE VUE DE L'ÉLUE

Houriya Zitouni, adjointe à l'hygiène et la santé publiques

« Jeudi 10 mars est la 19^e Journée mondiale de l'audition.

À Saint-Martin-d'Hères, c'est l'occasion de sensibiliser les habitants à ce vaste problème de santé publique. En effet, en France, plus de 5 millions de personnes sont atteintes de troubles de l'audition, un chiffre malheureusement en constante augmentation. Aussi, la prévention revêt un caractère essentiel d'autant plus que contrairement à ce que nous pourrions penser, la surdité n'est pas une maladie du 3^e âge : 2 millions de personnes atteintes de déficiences auditives ont moins de 55 ans. Tous les âges de la vie sont donc concernés et de plus en plus les jeunes générations. La moitié des déficiences auditives pourraient être évitées par la prévention primaire. « Il vaut mieux entendre cela que d'être sourd » pour reprendre l'expression de Ray Charles très appropriée à ce constat alarmant. Comme chaque année, la ville

de Saint-Martin-d'Hères s'associe à cette campagne nationale et invite les habitants aux animations et actions d'information, de sensibilisation et de prévention sur les risques liés au bruit, notamment sur l'audition, en lien avec les partenaires du monde associatif. Des audio tests sont proposés, des interventions sont programmées dans les écoles pour sensibiliser les enfants à prendre soin de leur capital auditif et bien d'autres actions sont mises en place par le Centre communal d'hygiène et de santé qui intervient également sur les nuisances sonores. J'en profite d'ailleurs pour remercier les agents de la Direction hygiène-santé-planification qui œuvrent au quotidien sur les questions de santé publique pour le mieux vivre ensemble des Martinéroises et Martinérois de tout âge. Accoutumons nos oreilles à bien entendre ! Rien de tel que le bouche à oreille pour passer l'information » ♦

1 2 Ils sont venus en nombre pour assister au dépôt de gerbe en la mémoire de René Proby devant la salle de spectacle qui porte désormais son nom. Un an déjà que le maire, le médecin, le militant, l'homme nous a quittés ♦

3 L'association Amazigh a fêté le nouvel an berbère. Danse, chants et autres spécialités berbères ont rythmé la soirée festive ♦

4 5 La chanteuse Michèle Bernard est venue à leur rencontre. Un temps d'échanges pour les enfants qui avaient bien des questions à lui poser, et un temps de répétition en attendant le spectacle du mois de mai pour fêter les 80 ans de l'Amicale laïque ♦

6 La générosité pour faire vivre la solidarité. Un principe que le Secours populaire met en œuvre à travers ses actions, comme la braderie annuelle ♦

7 Marie-Christine Laghrour, adjointe à l'action sociale et vice-présidente du CCAS, a remis aux bénévoles du Secours populaire des dons issus du troc des confitures solidaires. Une initiative relayée dans les maisons de quartier : toute personne peut déposer des denrées de première nécessité et repartir avec une confiture faite par des habitants ♦

8 La Fabrique, « un conte sur l'importance de pouvoir faire et de pouvoir s'exprimer pour être heureux au travail et dans la vie ». Une comédienne marionnettiste et un percussionniste de la Cie du savon noir ont donné vie à des personnages hauts en couleur ♦

9 La section locale de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP) s'est réunie en assemblée générale en présence du maire David Queiros. Étaient également présents le député de la circonscription, Michel Issindou, et Pierre Verri, maire de Gières. Ils se sont vu remettre la médaille commémorant le 70^e anniversaire de la libération des camps de concentration. Une distinction reçue par Joëlle Vejux, porte-drapeau de la délégation Saint-Martin-d'Hères / Gières, lors du congrès national en octobre dernier à Paris ♦





10 Le bal de l'Aclass (Association culture, loisirs, activités sportives seniors) attire toujours autant d'adeptes de la danse. Ici, lors du bal qui s'est déroulé à L'heure bleue ♦

11 C'était jour de ski aux Sept Laux. Malgré des conditions météorologiques incertaines, l'EMS (École municipale des sports) jeunes a tenu à maintenir la sortie ski alpin pour les plus courageux ♦

12 Pendant les vacances, les enfants accueillis dans le centre de loisirs du Murier ont retrouvé camarades et activités ludiques. Au programme : sorties en montagne pour renouer avec les émotions de l'hiver et moments (ré)créatifs sur la colline ♦

13 Mercredi 10 février, la salle du Conseil municipal accueillait représentants de la mairie et des trois MJC de Saint-Martin-d'Hères. Un rendez-vous destiné à lancer une démarche de réflexion sur leur partenariat ♦

14 Dans la soirée du 19 février, les pompiers martinérois ont célébré la Sainte Barbe. Un moment convivial et de remise de diplômes d'honneur auquel a participé Michelle Veyret, première adjointe au maire ♦

15 L'année du centenaire du génocide des Arméniens s'est achevée à la date anniversaire à la Maison de la culture arménienne de Grenoble, en présence du maire David Queiros ♦

16 Des ateliers de confection de costumes et de décor pour préparer carnaval sont proposés au public, en vue de la célébration de Carnaval dans le quartier Renaudie. Ici, à l'antenne sud de la GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité), avenue du 8 Mai 1945 ♦



50 ans d'aventures humaines

Créé en 1966, le Conservatoire à rayonnement communal (CRC) - Centre Erik Satie a aujourd'hui 50 ans. Labellisé école municipale de musique en 1979, puis conservatoire en 2007, il a permis à des milliers d'enfants et de jeunes d'accéder à un enseignement artistique de qualité, grâce à une volonté politique forte menée par la ville depuis sa création et à l'investissement de professionnels passionnés.

Le Centre Erik Satie est un établissement d'enseignement artistique, musique et danse, classé conservatoire à rayonnement communal. Établissement municipal, il est placé sous la tutelle pédagogique du ministère de la Culture et de la communication. Il permet aux jeunes Martinérois d'accéder à des disciplines artistiques et propose l'enseignement de deux disciplines majeures : la musique et la danse. Il offre un enseignement artistique spé-

“L'art, c'est le plus court chemin de l'homme à l'homme.”
André Malraux

cialisé, organisé en cursus et il met en place des missions d'éducation artistique et culturelle en collaboration avec d'autres partenaires, notamment les établissements scolaires. Vingt-six professeurs accompagnent près de 400 élèves dans leur apprentissage de la musique. Les professeurs de musique délivrent un enseignement diversifié en éveil, formation musicale



ainsi qu'une vingtaine de disciplines instrumentales et de nombreuses formations orchestrales. Le conservatoire favorise aussi l'égalité d'accès des usagers et la mise en œuvre de projets pédagogiques et artistiques concertés. Lieu d'échanges et de transmission du savoir artistique, le

CRC - Centre Erik Satie permet également aux élèves de se produire sur

scène, de s'exprimer et de gagner en autonomie ♦ GC

“Le conservatoire forme avec rigueur et passion tant les enfants que les adultes et contribue ainsi à l'épanouissement et à l'enrichissement de chacun en favorisant la créativité.”

■ QUINZAINE ARTISTIQUE

Le conservatoire “hors les murs”



La quinzaine artistique s'ouvre le 17 mars à la salle Ambroise Croizat. Un événement annuel incontournable de la vie culturelle martinéroise qui, cette année, met à l'honneur les 50 ans du Centre Erik Satie et les 10 ans des Orchestres à l'école.

Huit concerts et un café-histoire autour des 50 ans du conservatoire sont programmés jusqu'au 1^{er} avril dans différents lieux culturels de la ville. Cette quinzaine est placée sous le signe de la rencontre, de la transversalité des esthétiques (musique, danse, poésie, théâtre) et de la créativité. Chaque soirée associe des élèves et des professeurs. C'est aussi l'occasion de fêter des anniversaires : les 50 ans du Centre Erik Satie et les 10 ans des Orchestres à l'école. Rendez-vous le 22 mars à L'heure bleue, pour un concert regroupant 130 enfants des Orchestres à l'école, entourés de l'orchestre à cordes du conservatoire et de l'orchestre Piccola Musica. Le conservatoire se met aussi

dans tous ses états pour souffler ses 50 bougies, en mettant à l'honneur l'unique et inclassable compositeur Erik Satie, qui aurait eu cette année 150 ans !

Satie'Sphères

Un spectacle exceptionnel, rassemblant 150 participants, sera présenté à L'heure bleue samedi 26 mars. Ce spectacle est une création des élèves et de l'ensemble de l'équipe enseignante du Centre Erik Satie, associé pour la mise en scène à la Fabrique des petites utopies. Danse, musique et théâtre se retrouveront sur la scène de L'heure bleue afin de revisiter l'univers de Satie. Décalé et poétique, cet événement est à l'image de l'in-

classable compositeur. C'est donc une programmation riche et imprévisible que propose le Centre Erik Satie tout au long de la quinzaine ♦ GC



rayonnement communal 50 ans de pratiques artistiques

■ PROGRAMME

La quinzaine artistique, du 17 mars au 1^{er} avril

Dialogue musical
et poétique, dans le cadre
du Printemps des poètes
jeudi 17 mars à 18 h 30
salle Ambroise Croizat

Café-histoire
"50 ans d'aventures humaines
et artistiques au Conservatoire
à rayonnement communal
Centre Erik Satie"
vendredi 18 mars à 18 h
médiathèque - espace
Paul Langevin

"Au bout du rêve"
Concert des 10 ans
des Orchestres à l'école
mardi 22 mars à 19 h 30
L'heure bleue

Concert Festi'Cordes,
les violoncelles à l'honneur
mercredi 23 mars à 19 h
salle Ambroise Croizat

Satie'Sphères
Spectacle célébrant les
50 ans du Centre Erik Satie
samedi 26 mars à 20 h
L'heure bleue

À l'envers chez Satie
Concert avec les professeurs
du Centre Erik Satie
mardi 29 mars à 19 h
salle Ambroise Croizat

Soirée jazz
mercredi 30 mars à 19 h
salle Ambroise Croizat

"Brel, le Grand Jacques"
Les classes de formation
musicale et le duo Jacky
et Madeleine interprètent
des chansons de Jacques Brel
jeudi 31 mars à 19 h
espace culturel
René Proby

Orchestres d'harmonie
avec la Lyre marcellinoise
et l'ensemble Musik-en-l'Hères
du Centre Erik Satie
vendredi 1^{er} avril
à 20 h 30
salle Ambroise Croizat

■ ERIK SATIE (1866-1925), IL AURAIT EU 150 ANS !



Erik Satie est un compositeur Français de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle ; il se rattache à la musique

moderne. Connu pour son style particulier, caustique et personnel, dirigé notamment contre les conventions du romantisme, Erik Satie entre au

“ Une musique avant-gardiste,
accessible et épurée ”

Conservatoire de Paris en 1879. Ses premières mélodies sont publiées dès 1887. Il est rapidement précurseur dans plusieurs domaines qui s'épanouiront bien plus tard : musique graphique (absence de barres de mesure) et conceptuelle, musique de collage. Il s'installe à Montmartre où il se lie avec Mallarmé, Verlaine, ou Claude Debussy. Au moment de la Première Guerre mondiale, il fait la

connaissance de Jean Cocteau, avec qui il collabore dans le cadre d'un ballet, *Parade*. Toute sa vie, Erik Satie s'est inscrit contre le conformisme artistique du moment (romantisme, impressionnisme, wagnérisme), en adhérant par

exemple au mouvement du dadaïsme, ou en se tenant à l'écart de la vie mondaine parisienne et en méprisant ouvertement les critiques musicaux de son temps. Sa renommée de provocateur dépasse parfois le vrai rôle que sa musique, à la fois avant-gardiste, accessible et épurée, a joué au seuil du 20^e siècle ♦ GC

■ MOIS DE LA MUSIQUE DANS LES ESPACES DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque s'associe à la quinzaine musicale et aux 50 ans du Centre Erik Satie du 1^{er} mars au 2 avril. Au programme : expositions, lecture musicale, ateliers, concerts... Les quatre espaces de la médiathèque présentent une exposition, *Les notes de Satie*, du 15 mars au 2 avril, pour

un voyage dans l'univers poétique du compositeur Erik Satie et l'histoire de *La femme oiseau* contée sur des musiques d'Erik Satie.

Des concerts sont également proposés à l'espace R. Rolland qui accueille, samedi 19 mars à 10 h, des choristes amateurs de la région pour une balade dans la variété française et la chorale de Poizat, La Villanelle, samedi 26 mars à 10 h. Sans oublier des ateliers pour petits et grands, l'audition des orchestres à vents de l'école Paul Bert, un café-histoire sur les 50 ans du Centre Erik Satie et une initiation à la musique électronique, avec Daniel Brothier, le samedi 2 avril, à l'espace A. Malraux le matin et à l'espace P. Langevin l'après-midi ♦ GC

Programme complet sur :
www.saintmartindheres.fr,
et sur www.biblio.sitpi.fr



Petite histoire des Orchestres à l'école

Il y a 10 ans, démarrait une aventure musicale entre le Centre Erik Satie et l'école Henri Barbusse, puis l'école Paul Bert avec la création de deux orchestres à l'école (les Violons de Barbusse et l'Orchestre à vents de Paul Bert). L'idée était de proposer un enseignement artistique dans le temps scolaire et périscolaire. Violons, violoncelles, une cohorte d'instruments à vent et à cordes et, plus récemment des percussions, ont envahi ainsi les écoles ! Les Orchestres à l'école permettent l'accès à un grand nombre d'enfants à une pratique musicale de qualité et de développer un sentiment d'appartenance ♦ GC



■ CE QU'EN DIT...



Cosima Vacca, adjointe à la culture

« Le conservatoire à rayonnement communal - Centre Erik Satie fête ses 50 ans d'existence. C'est un événement phare de cette année 2016.

Créé à la fin des années soixante dans une commune ouvrière alors en plein essor, l'école de musique répondait à une volonté politique forte de mettre à la portée de tous l'accès à la culture et plus précisément à la pratique d'un instrument de musique. À l'heure où les budgets de la culture se réduisent fortement et ne sont pas sans conséquence pour les structures culturelles des communes, Saint-Martin-d'Hères fait le choix de continuer à placer l'accès à la culture pour tous parmi ses priorités. Le CRC - Centre Erik Satie en est un bel exemple. Il propose, aux Martinérois un enseignement exigeant, basé sur l'échange et la transmission. Des professeurs qualifiés œuvrent quotidiennement sur le temps scolaire et périscolaire pour transmettre leur savoir, susciter une envie

pour la musique, la danse et le théâtre ou encore éveiller des vocations. De nombreux projets illustrent le dynamisme du conservatoire, comme les Orchestres à l'école, qui fêtent leur 10 ans cette année, le spectacle participatif Éternellement Piaf en 2015 et plus récemment le Carnaval des animaux. Dans le même esprit d'ouverture, enseignants et écoliers préparent le spectacle pour les 80 ans de l'Amicale laïque avec l'artiste Michèle Bernard. Ces projets sont porteurs d'un engagement, d'un apprentissage de la solidarité et permettent aux élèves de se produire publiquement, en plus de la pratique musicale dans des conditions professionnelles à L'heure bleue ou au Centre culturel René Proby. La pratique artistique c'est aussi un plaisir partagé entre les élèves, les enseignants et le public. Toutes ces actions répondent aux valeurs défendues par la ville et contribuent à faire de l'enfant d'aujourd'hui, l'adulte citoyen de demain » ♦ Propos recueillis par GC

Rien n'est jamais acquis...

Initiée au début du 20^e siècle aux États-Unis et en Europe par les luttes menées par les femmes pour acquérir des droits dans le cadre du travail, de la citoyenneté..., c'est à la conférence internationale des femmes socialistes de 1910 à Copenhague que l'idée d'une Journée internationale des femmes est décidée. L'année suivante, un million d'entre elles manifestent en Europe. En 1977, la journée internationale des femmes (International women's day) est officialisée par l'assemblée gé-



rale des Nations Unies qui demande à tous les pays de la planète « de s'efforcer de créer des conditions favorables à l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et à leur pleine participation, sur un pied d'égalité, au développement social ». En France, il faudra attendre 1982 pour que la Journée des femmes ait un statut officiel.

Dès lors, le 8 mars est un temps pour revendiquer, faire le point sur les avancées et les acquis, mesurer le chemin parcouru et celui qu'il reste à accomplir tant dans la sphère sociale, politique, économique et familiale que sur le plan des droits individuels.

Les inégalités persistent

Le constat est là : les femmes subissent davantage que les hommes le temps partiel et les inégalités de salaires qui tendaient ces dernières années à se réduire stagnent désormais malgré le renforcement de la législation en la matière. Ainsi, par exemple, les statistiques élaborées par l'Observatoire des inégalités pointent que « parmi les jeunes sortis du système éducatif en 2010, 30 % des femmes ont été embauchées en temps partiel pour leur 1^{er} emploi, contre 17 % des hommes, quel que soit le niveau de diplôme. Pour les jeunes non qualifiés, la proportion de temps partiel est deux fois plus grande chez les femmes (48 %) que chez les hommes (25 %) ». À l'heure de la retraite, force est de constater que les inégalités persistent aussi : toujours selon l'Observatoire des inégalités (2012) « les femmes ayant exercé une activité professionnelle perçoivent une retraite de base inférieure de 21 % à celle des hommes. Tous régimes confondus, cet écart est de 42 % ».

Dans un autre registre, malgré les lois autorisant les jeunes filles et les femmes à vivre leur sexualité comme elles l'entendent et à choisir le moment d'être mère, des associations et groupuscules sectaires et réactionnaires multiplient les actions

d'entrave à l'intervention volontaire de grossesse dont la loi a pourtant récemment assoupli les modalités de recours.

Enfin, lors du remaniement ministériel du mois de février, le gouvernement a créé un nouveau ministère dans lequel sont rassemblés le droit des femmes, l'enfance et la famille. Rien de bien rassurant dans une période où les déclarations prônant le retour des femmes à la maison pour lutter contre le chômage parvient à trouver un écho parmi toute une catégorie de la population... ♦ NP

Femmes du monde unies pour leurs droits

Le 17 août 1907, 58 déléguées venues de pays d'Europe et d'outre-mer se rencontrent à la première conférence de l'Internationale socialiste des femmes à Stuttgart. Elles décident d'établir un secrétariat international sous la direction de la journaliste allemande Clara Zetkin. La conférence adopte une résolution sur le droit de vote des femmes, résolution qui devait devenir le point de départ d'une lutte inlassable pour les droits politiques de la femme.

"Midi Deux"

Mardi 8 mars de 12 h à 14 h, la ville propose un "entre midi et deux" ouvert à tous avec l'inauguration de l'exposition *Grandes résistantes contemporaines* (hall de la Maison communale) et un temps d'échange, de poésie et de musique en salle du Conseil municipal ♦

Regards De femmes

Samedi 5 mars de 13 h à 22 h. L'association Onobiono I présente "Regards de femmes de Saint-Martin-d'Hères à l'international". Au programme : des expositions commentées (Parcours historique sur l'égalité femmes-hommes autour du timbre et Visions de femmes), de la musique avec Arcobaleno (chorale italienne) et la Chorale africaine Saint-Charles, de la danse orientale avec la C^{ie} Bab e Cham's, des témoignages de Martinéroises, des personnages féminins ayant marqué leur temps par leurs actions et aussi des dégustations de mets d'ici et d'ailleurs... ♦

■ NATHALIE SAEZ, « JE RETROUSSE MES MANCHES... »

En France, une famille sur cinq est une famille monoparentale (Insee, 2011). Et dans 85 % des cas, il s'agit d'une mère seule avec ses enfants. Les familles monoparentales sont les premières touchées par la précarité. 34,5 % d'entre elles (essentiellement des femmes) disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté (Observatoire des inégalités). Temps partiels subis, bas salaires, difficultés de logement sont leur lot quotidien. Nathalie Saez, 40 ans, élève seule son fils de 12 ans et demi, qui ne voit que rarement son père. « En 2006, mon bébé est décédé de la mort subite du nourrisson. À la suite de cet événement, je me suis séparée de mon mari. Mon fils aîné n'avait que trois ans. Je ne travaillais pas et du jour au lendemain, j'ai dû vivre chez mes parents. » Puis Nathalie enchaîne les emplois et les déconvenues (harcèlement, arrêts maladies prolongés suite à un

accident du travail qui la conduisent aux Prud'hommes). « Actuellement, je suis AVS (Auxiliaire de vie scolaire), un métier que j'aime bien, mais mon

contrat se termine le 30 avril. Je touche 679 euros par mois. Il m'arrive de gagner un peu plus du Smic en cumulant un job à la cantine ou en gardant des

enfants, mais c'est temporaire. Je perçois la prime d'activité, les APL et une pension alimentaire de 90 euros. Mais ce n'est pas une fin en soi, ma priorité est de travailler. » Nathalie bénéficie d'une aide alimentaire au Secours populaire, elle en est très reconnaissante. « C'est toujours une démarche difficile à faire, surtout la première fois, quand je suis allée aux Restos du cœur. On a sa fierté, on a honte, par peur de rencontrer quelqu'un que l'on connaît. La douleur que j'ai vécue à la perte de mon enfant me permet de relativiser, alors, je retrousse mes manches, mais c'est épuisant. » Son vœu le plus cher : trouver un emploi stable pour que son fils n'entende plus le sempiternel : « Je n'ai pas assez d'argent » ♦ EC



INTERNATIONALE DES FEMMES



■ FLORENCE LANDOIS, « LES FEMMES ONT TOUT INTÉRÊT À SE SYNDIQUER »

« Compte tenu de l'assignation domestique des femmes, le syndicat doit favoriser la disponibilité au militantisme

et donc prendre en compte le conflit d'articulation entre vie publique et vie privée », expliquait la sociologue

Cécile Guillaume dans une interview donnée au journal L'humanité en 2014. Oui, les syndicats doivent faire en sorte que les femmes puissent s'approprier le travail militant. Comme il est crucial qu'ils promeuvent en leur sein les convictions féministes, les problématiques et difficultés dont sont, aujourd'hui encore, davantage victimes les femmes. Pour autant, conjuguer vie professionnelle, vie familiale et vie militante n'a rien d'évident, surtout en cette période de profonde mutation du monde du travail marqué par le chômage et la casse des "conquis sociaux" chers à Ambroise Croizat.

Militante syndicale à la CGT, salariée et mère, Florence Landois en est convaincue : « Les femmes ont tout intérêt à se syndiquer parce que parmi l'ensemble des travailleurs, elles font partie des plus exploitées. » Dans les professions les moins qualifiées comme le commerce, l'hôtellerie, le nettoyage, le service à la personne ou le médico-social, « elles effectuent le plus souvent un temps partiel non

choisi (8 % des femmes, en 2011, contre 2,8 % des hommes), essaient de cumuler plusieurs employeurs pour s'en sortir. Elles n'accèdent que très peu à des responsabilités, n'ont pas de réel déroulement de carrière. » Dans les métiers qualifiés, la situation des femmes progresse mais elles sont confrontées à d'autres problématiques : à travail et compétences égales, elles sont encore souvent moins bien rémunérées que leurs homologues masculins ; pour accéder aux responsabilités, il leur faut démontrer beaucoup plus que ces derniers qu'elles sont capables, qu'elles ne comptent pas leurs heures...

Pour toutes ces raisons, et d'autres encore, la Martinéroise insiste sur l'importance pour les femmes « de s'organiser collectivement pour faire valoir leurs droits, améliorer leurs conditions de travail et impulser des avancées bénéfiques à tous. Leur action ne doit pas être en marge de celle des hommes, mais avec eux : au-delà d'un combat de femmes, c'est un combat de société » ♦ NP

Thème 2016

"Planète 50-50 d'ici 2030 : franchissons le pas pour l'égalité des sexes" est le thème retenu cette année par l'Onu pour la Journée internationale des femmes ♦

■ CLÉMENTINE FILLON, « NE JAMAIS BAISSER LA GARDE ! »

L'accès à la contraception et la légalisation de l'avortement ont été le fruit de luttes incessantes tout au long du 20^e siècle. Clémentine Fillon, 89 ans, apporte avec son témoignage un éclairage sur ce long cheminement qu'a été pour les femmes la conquête du droit à disposer librement de leur corps. Après la 1^{re} Guerre mondiale, afin de repeupler la France, une politique nataliste est mise en place. Dans ce contexte, la loi de 1920 sera votée, elle réprime la complicité et la provocation à l'avortement ainsi que toute propagande anticonceptionnelle. La loi de février 1942 fait de l'avortement un crime contre la sûreté de l'État passible de la peine capitale. « La législation se durcit, les femmes ne savaient rien sur la

sexualité car on n'en parlait jamais », explique Clémentine Fillon. « Elles avaient recours à l'avortement dans des conditions d'hygiène déplorable. J'ai vu des femmes avec 12, 13 enfants, elles tombaient enceinte chaque année, elles ne s'en sortaient plus, l'avortement était la seule solution malgré les risques qu'elles prenaient. » En 1956, première révolution avec la création de l'association La maternité heureuse qui pratique une propagande interdite : revendiquer le droit de contrôler les naissances. En 1960, elle devient le Mouvement français pour le planning familial. C'est à Grenoble, raconte Clémentine, que « le premier planning familial de France voit le jour, porté par le Docteur Fabre, et un groupe de militants ».

Ce centre va permettre d'informer les femmes sur les méthodes de contraception, « nous pratiquions également des avortements mais avec un médecin et dans des bonnes conditions d'hygiène », précise Clémentine. Les activités des planning familiaux sont contraires à la loi mais bénéficient d'un fort courant de sympathie. La dépénalisation de la contraception et la légalisation de l'avortement sont enfin en marche. En 1967 la loi Neuwirth légalise la contraception, en 1975 la France autorise l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Clémentine Fillon conseille aux femmes d'être toujours vigilantes quant à la sauvegarde de leurs droits, « car rien n'est acquis, il ne faut jamais baisser la garde ! » ♦ GC



Inauguration du 1^{er} planning familial de France, à Grenoble, par le Docteur Fabre.



■ LAETITIA BOGGETTO-GRAHAM, CONCILIER VIE FAMILIALE ET VIE PROFESSIONNELLE

L'emploi féminin a augmenté de 25 % ces vingt dernières années. Aujourd'hui près de 67 % des femmes travaillent, de plus en plus qualifiées, elles représentent 39 % des cadres. Malgré cette féminisation du marché du travail, des inégalités et des difficultés demeurent. Les femmes sont plus touchées par le chômage et le temps partiel subi, peu de métiers approchent la parité et en matière de salaire, l'écart reste encore de 25 % à compétences égales. Pour Laetitia Boggetto-Graham, cardiologue dans la commune, le fait d'être une femme ne l'a pas freinée dans l'évolution de sa carrière, en revanche elle pense « que les contraintes familiales peuvent être un obstacle à des



spécialisations longues, il en résulte un accès plus difficile à des postes à responsabilités ». En effet, de nombreuses femmes mettent entre parenthèse leur carrière lorsqu'elles décident de fonder une famille. Laetitia Boggetto-Graham souligne « qu'il existe peut-être aussi une forme d'auto-censure qui fait reculer certaines femmes devant des hautes responsabilités... Et c'est bien souvent difficile de combiner un rythme de travail élevé et une vie de famille ». Les femmes sont encore souvent confrontées à un choix crucial : s'épanouir au travail ou avoir un enfant. C'est le nœud du conflit interne entre la femme et la mère. Selon un sondage de l'Insee, plus de la moitié des per-

sonnes interrogées pensent qu'un enfant d'âge préscolaire risque de souffrir du fait que sa mère travaille et une personne sur quatre pense qu'en période de crise économique les hommes devraient être prioritaires pour trouver un emploi... Selon les tranches d'âges ces chiffres sont moins marqués, notamment pour les moins de 40 ans, mais il n'en demeure pas moins que le travail des mères fait toujours débat, encore aujourd'hui... ♦ GC

Agir sur tous les volets

Avec la mise en place de la métropole, la politique conduite par la ville en matière d'habitat est envisagée en lien étroit avec la Métro. Elle met également tout en œuvre pour répondre aux multiples enjeux.

Proposer du logement abordable, diversifier l'offre de logements en termes de typologie, d'accessibilité, de mixité, de conception (logements intergénérationnels, habitat participatif...) et d'usage – à l'image de l'écoquartier Daudet –, mais aussi permettre aux personnes et aux familles de réaliser un véritable parcours résidentiel, sont parmi les orientations politiques fortes mises en œuvre par la ville. Cette dernière veille également à disposer des surfaces libres encore présentes sur son territoire en articulation avec les enjeux définis à l'échelle de l'agglomération (Plan local de l'habitat, Schéma de cohérence territoriale...). Elle se donne aussi les moyens de "construire la ville sur la ville" en revisitant les fonctions existantes, comme par exemple l'avenue Gabriel Péri. Cette dernière devrait être réaménagée en boulevard urbain avec davantage d'habitations et une plus grande ouverture sur le campus.

Comment, dès lors, apporter une réponse satisfaisante et équilibrée ? En mettant en œuvre une densification qualitative dont la Zac centre est un bel exemple. En prenant en compte l'existant de manière à porter un développement harmonieux de la commune et de ces différents quartiers et en soutenant la réhabilitation du patrimoine bâti.



Participer aussi au dynamisme économique

Saint-Martin-d'Hères est de longue date mobilisée sur le front de l'emploi et de l'économie (+ 1 000 emplois entre 2007 et 2015) à travers les projets urbains qu'elle porte. À chaque fois qu'elle programme la réalisation de nouvelles constructions

ou qu'elle soutient la réhabilitation et l'amélioration de l'habitat ancien (copropriétés privées et publiques), la commune agit comme un levier en faveur de l'emploi et de l'activité économique : notamment celle du Bâtiment et des travaux publics (BTP), mais aussi dans les secteurs de la maintenance, du nettoyage ou

de l'administration. En effet, un logement construit crée deux emplois induits. On peut donc constater que la question de l'habitat répond à des enjeux qui vont bien au-delà de ceux liés au nécessaire besoin de logements, de développement durable ou d'urbanisme ♦ NP

■ OPAH ET MUR/MUR

Soutenir le patrimoine bâti ancien

La ville est engagée depuis plus de vingt ans dans des opérations d'amélioration de l'habitat ancien dans le cadre des dispositifs d'Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH) et Mur/Mur.



► Les copropriétés Belledonne-Teyssère (inaugurée en janvier) et Les Espaces en cours de réhabilitation.



Saint-Martin-d'Hères compte 343 copropriétés totalisant 11 673 logements. Parmi elles figurent de nombreuses copropriétés datant des années 1950-1960, période au cours de laquelle la commune a connu d'importants chocs démographiques. Les dispositifs OPAH et Mur/Mur s'adressent aux copropriétés dégradées en termes de bâti, de problématique de gestion... (OPAH) et également à celles nécessitant des travaux d'amélioration en matière d'économie d'énergie et de lutte contre le réchauffement climatique (Mur/mur). Ainsi, pour la période 2010-2015, 750 logements privés (et 500 publics) ont été réhabilités en bénéficiant du soutien financier de la commune, de la Métro et de l'État et d'un accompagnement du Centre communal d'action sociale, en lien

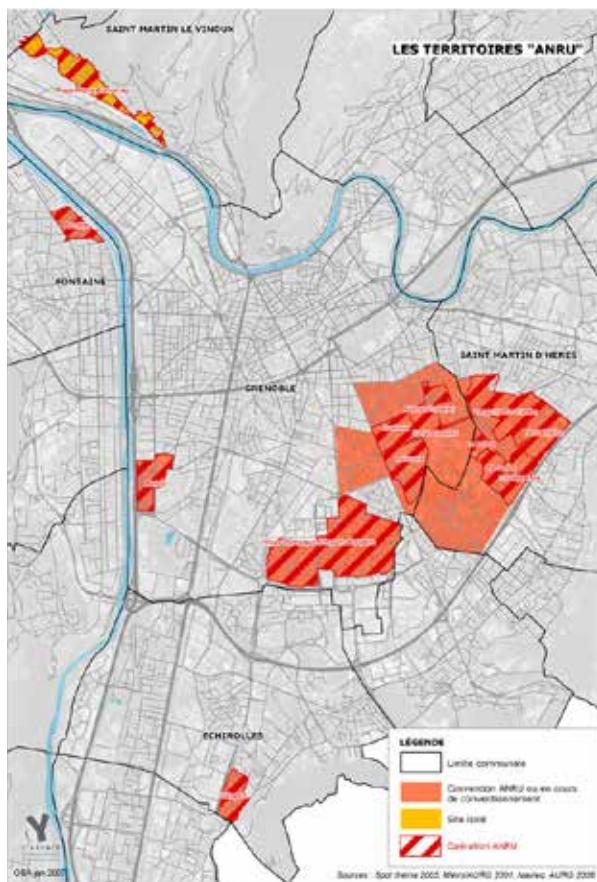
avec le PACT Isère, pour les particuliers pouvant bénéficier d'une aide individuelle. 85 % des copropriétaires ont ainsi obtenu des aides aux travaux en raison de leurs revenus modestes. Soucieuse d'intervenir en matière d'habitat en construisant du logement neuf sans pour autant délaisser le logement ancien, Saint-Martin-d'Hères est également engagée dans le soutien à la réhabilitation du parc public présent sur son territoire : 500 logements ont pu être réhabilités entre 2010 et 2015 ♦ NP

■ PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

La ville engagée

Le Programme local de l'habitat (PLH) actuellement en vigueur (2010-2016) dans le périmètre métropolitain, est destiné à améliorer l'habitat existant et à répondre aux besoins de logement.

Ce document obligatoire prévu par la loi, est le principal outil de définition d'une politique de l'habitat sur un territoire. Construit en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, le Programme local de l'habitat définit les objectifs et principes de la collectivité pour répondre aux besoins en logement et indique les moyens pour y parvenir. Le PLH 2010-2016 s'articule autour de trois axes : le développement de la production de logements pour tous et de manière mieux répartie sur l'ensemble du territoire métropolitain ; la requalification du parc



En 2014, la ville totalisait 19 138 logements. 12 758 d'entre eux relèvent du domaine privé, 3 200 du secteur public et social et 3 180 sont des logements étudiants.

existant privé et public avec la réhabilitation thermique des logements ; enfin le troisième axe porte sur l'amélioration de l'accès au logement social, des parcours résidentiels et de l'accompagnement pour l'accès à l'hébergement. En s'engageant dans la mise en œuvre du PLH, la ville et les communes membres mobilisent leurs efforts pour développer une offre de logements mieux adaptée aux ressources des ménages et pour une meilleure répartition sur l'ensemble de la Métropole. Aujourd'hui, il existe un réel besoin de logements dans l'agglomération, 14 000 personnes sont en attente d'un logement social par exemple. De plus, quatre communes (Grenoble, Fontaine, Échirolles et Saint-Martin-d'Hères) concentrent 75 % des logements locatifs sociaux, il s'agit donc aussi de mieux répartir la construction afin d'améliorer la mixité. Ce sera l'axe fort du PLH pour la période 2017-2022 ♦ GC

Demande de logement

Le service communal de l'habitat est en charge de l'enregistrement et du suivi de la demande de logement.

- Permanences en Maison communale uniquement sur rendez-vous au 04 76 60 74 48 pour tout dépôt ou renouvellement de dossier. Fermé au public le jeudi après-midi.
- Permanences téléphoniques au 04 76 74 48 les mercredis après-midi et jeudis matin.
- Dépôt de demande de logement en ligne : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>
- Il est également possible de télécharger le dossier de demande de logement social et de le déposer au service habitat dûment rempli : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R149>

■ POINT DE VUE DE L'ÉLU

Brahim Cheraa, adjoint à l'habitat et au patrimoine

L'habitat et l'emploi sont les deux préoccupations majeures des Français auxquelles la métropole grenobloise et Saint-Martin-d'Hères n'échappent pas. 70 % de la population

métropolitaine est éligible aux critères d'attribution des logements sociaux et 14 000 habitants sont en attente d'un logement. Autant de constats, auxquels nous pouvons ajouter la mutation de la composition des ménages, qui font du logement un véritable enjeu. Conçue dans une démarche globale, la politique de l'habitat conduite par la municipalité vient en réponse aux besoins générés par un manque réel de logements et au nécessaire développement de la commune. Cette politique s'articule autour de trois axes essentiels, l'environnement, l'économie et le social, et d'un enjeu phare : construire du logement abordable. De plus, dans un souci de mixité et afin de permettre aux habitants d'avoir un véritable parcours résidentiel, la ville prend également en compte le nécessaire équilibre entre le locatif social et privé, et l'accession sociale et privée. La part des logements destinés à l'accession représente la majorité des constructions réalisées aujourd'hui dans la commune. La ville compte entre 21 et 23 % de logements sociaux familiaux, il y a donc plus de 70 % de copropriétés privées. Aussi, participer à améliorer le cadre de vie des habitants par la rénovation et l'entretien du parc existant des copropriétés publiques et privées à travers notamment des dispositifs comme les OPAH et les campagnes Mur/Mur est un autre axe de la politique de l'habitat auquel je suis particulièrement attaché. Je tiens d'ailleurs à souligner qu'aujourd'hui nous réalisons deux fois plus de réhabilitations de logements anciens que de constructions nouvelles.*

Enfin, le dynamisme de la ville et la qualité de vie des habitants passent également par une modernisation de l'existant, qu'il s'agisse aussi bien des équipements, des espaces publics, que des zones d'activités comme celle développée sur la Zac centre ♦ Propos recueillis par NP

* Saint-Martin-d'Hères atteint 40 % de logements sociaux en intégrant les logements étudiants et spécialisés (l'Esthi, Epahd...).

■ ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS PRIVÉES DANS L'AMÉLIORATION DU BÂTI

À travers différents dispositifs, la commune participe à l'accompagnement des copropriétés privées souhaitant effectuer des travaux de réhabilitation, de rénovation et/ou d'isolation thermique. Deux dispositifs existent :

- Les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui peuvent être subventionnées, sous conditions d'éligibilité, par l'Etat (Anah), la Métro et la Commune.
- Renseignements : PACT de l'Isère, tél. 04 76 47 82 45, mail : secretaria-

tgeneral@pact38.org, site internet : www.pact38.org

- Mur/Mur, campagne isolation vise à améliorer l'isolation et le confort des copropriétés privées, dans une démarche d'économies d'énergie et de lutte contre le réchauffement climatique. Les travaux peuvent être subventionnés par la Métro et la Commune.

- Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) : 04 76 00 19 09 ♦

Entre 2010 et 2015 Saint-Martin-d'Hères a accueilli 3 000 nouveaux habitants, portant ainsi sa population totale à 38 700 habitants.

■ ENQUÊTE PUBLIQUE - PROJET VOLTAIRE

Une enquête publique sur le projet Voltaire s'est déroulée du mardi 8 septembre au jeudi 8 octobre 2015 inclus. Celle-ci a porté sur l'intérêt général du projet et sur la mise en compatibilité du Plan d'occupation des sols (POS) de Saint-Martin-d'Hères nécessaire à sa réalisation. Suite à l'avis défavorable du commissaire enquêteur, la mise en œuvre du projet Voltaire sera décalée pour attendre la révision du Plan local d'urbanisme de Saint-Mar-

tin-d'Hères. Ainsi, le programme sera légèrement modifié et il sera proposé moins de logements locatifs publics et plus de logements en accession sociale et privée. Retrouvez le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sur le site de la ville (saintmartindheres.fr) ♦

■ VISITE DES COMMERCE ET ENTREPRISES

Tisser du lien avec le monde économique

Depuis près d'un an, Pierre Guidi, conseiller délégué au développement économique a entrepris d'aller à la rencontre des commerçants et entreprises de la commune. Des visites de proximité organisées dans le même état d'esprit que celles initiées dans les quartiers de la ville depuis le début de l'année : échanger et être à l'écoute des préoccupations de celles et ceux qui participent à la vie de la cité.

Troisième bassin d'emploi de l'agglomération, Saint-Martin-d'Hères compte sur son territoire un tissu économique de 2 300 entités réparties dans les secteurs de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, du service à la personne..., représentant plus de 18 000 emplois, dont 1 000 créés ces cinq dernières années. Depuis la mise en place de la métropole en janvier 2015, la ville continue de favoriser l'implantation économique sur son territoire en transversalité avec la Métro. L'attention qu'elle porte à ce secteur a d'ailleurs conduit la municipalité à maintenir un service en charge du développement économique et des relations avec les entreprises et le commerce ainsi qu'une délégation politique confiée à Pierre Guidi, conseiller municipal délégué. Ce dernier considérant que « *même si l'économie est désormais une compétence métropolitaine, tisser des liens de proximité entre les acteurs économiques et les élus reste essentiel* ».

Depuis un an, des visites ont lieu auprès des commerçants et petites et moyennes entreprises. Les échanges sont l'occasion d'aborder les sujets liés au quotidien, au quartier, à l'activité développée... Mais ils permettent également aux commerçants de faire part des tracas, des difficultés et problèmes rencontrés, comme le stationnement ou la sécurité. Toutes les problématiques évoquées sont consignées dans un rapport transmis

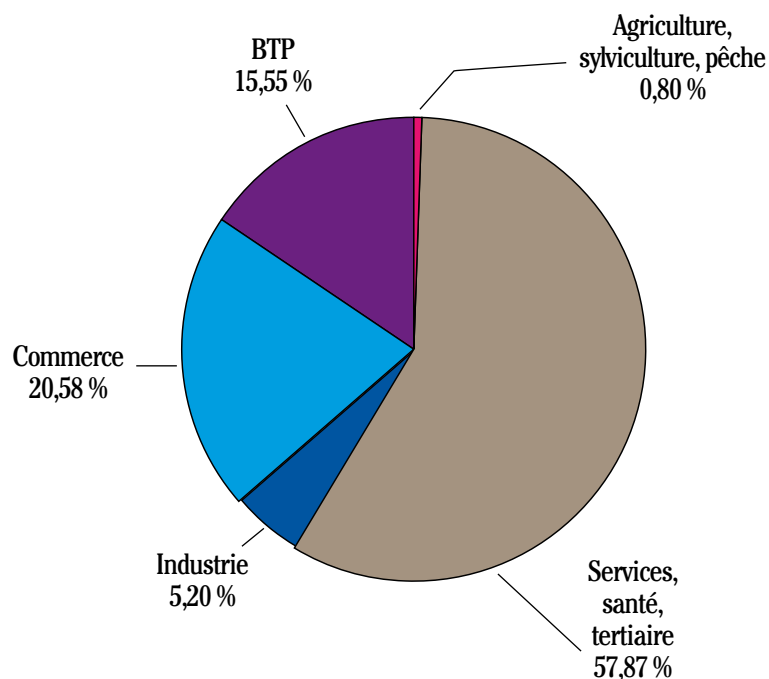


aux services municipaux concernés afin que ces derniers puissent, dans la mesure du possible, les traiter et/ou proposer des solutions. Ces rencontres permettent également à la ville de dresser des statistiques et d'accompagner les commerçants dans certaines de leurs démarches comme

la recherche d'un nouveau local, par exemple. « *Dans l'ensemble, j'ai pu constater que les commerçants sont en attente et en demande. Pour certains, ces échanges laissent entrevoir des possibilités* », précise Pierre Guidi. Ces visites de proximité, auxquelles l'élue tient tout particulièrement, devraient

se poursuivre jusqu'à la fin du mandat : « *Je considère le commerce de proximité comme un réel service rendu au public, utile aux habitants, notamment les plus fragilisés comme les personnes dépendantes ou âgées.* » ♦ NP

■ VOLUME DES SECTEURS D'ACTIVITÉ EN %



■ L'EMPLOI INDUSTRIEL AU CŒUR DE LA VILLE

Dans le cadre des rencontres de proximité avec les acteurs de l'économie locale, le maire, David Queiros, et Pierre Guidi, conseiller municipal délégué au développement économique, se sont rendus les 5 et 9 février dans deux entreprises industrielles de la commune, Precitechnique et SGL Technic. Spécialisée dans l'emboutissage de précision et la production de petites pièces en grande série pour les secteurs de la parfumerie, de l'électronique et de l'automobile, Precitechnique emploie près de 50 personnes dans la zone d'activité des Glairons, derrière l'avenue Gabriel Péri. Quant à l'usine SGL Technic, anciennement Vicarb, elle fabrique des équipements aéronautiques et frigorifiques pour l'industrie chimique. Située dans le secteur sud de la ville, avenue Marcel Cachin, elle emploie une centaine de travailleurs. En rencontrant les responsables et les salariés de ces deux usines de production, David Queiros a souligné l'importance pour la commune de compter sur son sol des entreprises industrielles faisant appel à des emplois qualifiés et au savoir-faire reconnu, en France comme dans le monde ♦ FR



■ ZAC CENTRE, VERLAINE, ESSARTIÉ

Une visite prolifique



La troisième rencontre de quartier s'est déroulée samedi 6 février sur les secteurs Zac centre, Verlaine, Essartié. Élus et habitants se sont retrouvés afin d'aborder les points à améliorer et les avancées sur ce territoire en très forte mutation.

Habitants et élus se sont réunis tout d'abord à l'angle des rues Essartié et Camille Claudel, à proximité du parc Jo Blanchon. Cet espace est apprécié par les habitants, même si certains déplorent des nuisances sonores le soir, autour des jeux pour enfants, et des problèmes avec des personnes en scooter qui ne respectent pas le code de la route. Les mêmes problématiques ont été constatées à proximité de l'arrêt de tram Étienne Grappe. Le maire a rappelé aux habitants du secteur de ne pas hésiter à joindre le 17 (police nationale) pour signaler ces actes d'incivilités.

Autre problématique soulevée, la saturation des places de stationnement autour de la zone d'activité, « selon les heures c'est compliqué de se garer » constate un usager. Lors de la troisième étape, des résidents ont souligné l'amélioration du secteur Henri Wallon grâce aux nouveaux aménagements urbains, « c'est un quartier où il fait bon vivre aujourd'hui » précise une résidente. Les habitants de ce secteur apprécient les espaces verts, le fleurissement, qui donnent « une nouvelle image du quartier », a constaté un Martinérois. Le service Hygiène et santé de la ville a été également remercié pour l'efficacité de



son intervention sur des problèmes d'odeurs liés à des canalisations. Les déplacements ont aussi été évoqués, des résidents regrettent la disparition de la ligne 23 depuis la refonte du réseau Tag et la création des lignes proximo. Jean Cupani, adjoint aux déplacements et à la voirie et élu au comité syndical du SMTIC (Syndicat mixte des transports en commun) va

relayer ces remarques auprès de l'institution. À proximité du terrain qui accueillera le futur écoquartier Daudet, Brahim Cheraa, adjoint à l'habitat, est revenu sur l'importance de ce projet destiné à la fois à répondre aux besoins importants de logements tout en dynamisant l'économie locale. Plus globalement, et en réponse à des interrogations émises par certains

habitants, l'élu a également souligné l'attention que porte la municipalité auprès des jeunes dans les quartiers fortement touchés par le chômage à travers les actions menées par la GUSP, la Mission locale et les associations sportives et culturelles ♦ GC

■ PROCHAINES RENCONTRES

Samedi 12 mars Secteur Croix-Rouge

- 1 9 h 30 : rue Louis Jouvét (aire de jeu)
- 2 10 h 15 : angle rues Docteur Lamaze et Pierre Curie
- 3 11 h : angle rues Gay et André Chenier
- 4 11 h 45 : salle Ambroise Croizat

Samedi 2 avril Secteurs Joliot-Curie, Les Eparres, le Murier

- 1 9 h 30 : avenue Jean Jaurès (ateliers municipaux)
- 2 10 h 15 : angle des rues Alphonse Daudet et Joliot-Curie
- 3 11 h : angle des rues Frédéric Mistral et Saint-Just
- 4 11 h 45 : espace Elsa Triolet



Minorité municipale

■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)



Philippe Serre

La mairie doit répondre au défi de proximité

La création de la Métropole grenobloise s'est accompagnée de nombreux transferts de compétences qui sont devenus pleinement opérationnels au 1^{er} janvier 2016. Notamment, l'eau potable ou encore la voirie sont désormais de la compétence de la Métro. Durant les prochains mois, de nouvelles discussions vont avoir lieu dans le cadre de ce que l'on appelle « l'intérêt métropolitain » pour décider si d'autres compétences ont vocation à être transférées de la ville à la Métropole. Contrairement au maire et à la majorité actuelle, nous ne tiendrons pas plusieurs discours : un à la Métropole de soutien à tout, un à Saint-Martin-d'Hères toujours critique. La réalité et le besoin du service public mérite mieux que cela. De la même manière, nous ne voulons pas d'une mairie qui se défait (« ah ça ce n'est pas nous c'est la Métropole »). L'enjeu principal de la Métropole est de créer des services publics plus performants et-ou moins coûteux. Nous y serons très attentifs. Mais l'enjeu est

aussi de mieux répondre à nos concitoyens. Les Martinérois sont déjà renvoyés de services en services municipaux pour trouver des réponses à leurs questions, ne recevant de réponse à leur courrier que tardivement, sans explication, quand il en reçoit une. Ils sont de plus en plus souvent maintenant renvoyés à « d'autres ». Nous rejetons l'idée que la mairie renvoie constamment les usagers « vers d'autres ». Nous insistons pour que la Métropole développe la proximité mais nous restons convaincus que c'est d'abord à l'échelle des communes que se travaille la relation de service public. Nous avons défendu lors de la campagne municipale l'idée d'un guichet unique du service public, physique et dématérialisé. Cette proposition est d'autant plus d'actualité avec les changements ou les transformations institutionnelles qui ne doivent pas être un problème d'accès pour nos concitoyens. Tout usager qui prend la peine d'écrire, d'appeler ou de se déplacer pour trouver une solution à sa problématique doit trouver une réponse ou à défaut un conseil, une écoute et une assistance réelle. L'avenir de notre service public communal et intercommunal se trouve bien là. Pour en parler, nous vous proposons de nous retrouver le samedi 19 mars à 10h00 salle Fernand Texier ♦

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

■ GROUPE LES RÉPUBLICAINS



Mohamed Gafsi

Rencontre avec les habitants

Trop souvent les habitants de la commune interpellent leurs élus sur la difficulté qu'ils ont à les rencontrer afin de discuter des problèmes de leur vie quotidienne. Une élection, notamment municipale, est avant tout le choix de la population de désigner les élus qui vont les représenter, mais également gérer la ville dans laquelle ils demeurent et/ou bien travaillent au mieux de leurs intérêts. Cela ne peut se faire que si les élus ont une connaissance approfondie de la commune, notamment par la démocratie participative et citoyenne. Des rencontres (bien que trop rares) avec les habitants de certains quartiers ont été effectuées dans ce sens depuis le mois de Janvier et ont permis de soulever certaines questions, auxquelles il est urgent d'apporter des réponses et des solutions.

Si les préoccupations Martinéroises ne sont pas bien différentes de celles de beaucoup de communes de notre agglomération, il n'en demeure pas moins que le problème de civisme, d'insécurité et de cadre de vie est au cœur de tous les débats. Si le civisme relève de l'éduca-

tion, trop d'habitants sont aujourd'hui mécontents de comportements nuisibles qui se sont développés, notamment par le laxisme de bailleurs sociaux ayant laissés pourrir la situation dans certains quartiers.

Dans certains immeubles, les dégradations, le manque d'hygiène, tags, vitres cassées, fils électriques qui pendent, ascenseurs en pannes pendant des mois, détritus au pied des allées, réseau bouchés etc... sont le quotidien des locataires.

Tout cela n'est qu'un manque de dignité qui ne fait qu'accroître les tensions et trafics en tous genres, dans des secteurs apparentés à des zones de non-droits. Il est temps que nous prenions nos responsabilités en interpellant les bailleurs qui malgré nos relances préfèrent occulter le problème et adopter la politique de l'autruche, mais vous pouvez compter sur notre détermination pour les mettre devant leur responsabilités ♦

groupe-ump@saintmartindheres.fr

■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



Asra Wassfi

Budget 2016 : des contribuables spoliés pour faire de la com

Le budget 2016 de la communication de SMH prévoit presque 500 000 euros. Il est multiplié par 4 par rapport à l'année précédente. Aucun service public ne voit son budget augmenté sauf la comm qui n'est pas vraiment un service public : le SMH mensuel et autres flyers ont souvent un contenu plus que contestable. La majorité municipale, face au défaut de créativité et de propositions politiques concrètes, cherche à enrober ce qui est fait à coup de papier glacé et de logo. Cette politique est bien entendu inutile pour les usagers, elle est aussi désastreuse pour l'environnement. Le SMH Mensuel

représente à lui seul 5 tonnes de papier par mois. La subvention aux MJC qui représentait 1,3 millions d'euros passe à environ 1 million d'euros. Le contrôle des MJC par la Mairie est défaillant et complaisant. Seuls 13 adhérents étaient présents à l'assemblée générale de la MJC Roseaux qui reçoit environ 400 000 euros de denier public. C'est la plus subventionnée

et elle était sous contrôle d'un administrateur. Sans compter les divers éléments que les habitants rapportent sur le fonctionnement ordinaire. Désormais, pour faire la pilule du PLU au niveau de la communication et de son urbanisme délirant, la Ville réinvente des chiffres. La majorité municipale dit avoir 21 % de logements sociaux familiaux, hors, ce taux est à 39 % car les logements étudiants font partie de la loi SRU : les étudiants sont pourtant des populations fragiles avec peu ou pas de revenus. Les compter est essentiel et fait partie de la loi. A nous les habitants de faire attention à ces discours de manipulation qui ont pour mission d'endormir les citoyens et de laisser la ghettoïsation massive avancer comme une pandémie destructrice. Nous remercions tous les habitants qui se manifestent auprès de nous pour relater leur vécu dans la Ville. La transformation est en marche ♦

Asra.wassfi@yahoo.fr xavier.denizot@laposte.net

groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr

Majorité municipale

■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



Michelle Veyret

Une politique du logement globale, réhabilitation des copropriétés privées, la ville agit !

Depuis 2010, la Fondation Abbé Pierre adresse « *un carton rouge contre le mal logement* ». À croire que depuis l'appel de l'abbé Pierre et ce fameux "hiver 54", rien n'a changé.

Le logement constitue, avec l'emploi et la santé, une préoccupation majeure des Français. Un logement digne et adapté aux besoins des ménages est la condition première d'une réussite collective et durable.

Elaborer une politique du logement, c'est construire l'avenir de notre ville. Mais tel n'est pas l'avis de l'opposition ! Certes, c'est son droit, encore faudrait-il que son argumentation s'appuie sur des faits et qu'elle soit suivie de propositions. Bref, les clichés ont la vie dure !

Il y a ceux qui parlent, ceux qui critiquent, il y a même ceux qui élucubrent sur internet, et puis il y a ceux qui agissent pour l'intérêt général.

Ainsi, nous concourons à améliorer le cadre de vie et l'harmonie de notre commune. L'habitat,

c'est également prendre en compte des besoins cruciaux en termes de constructions neuves tout en respectant une évolution mesurée de notre commune. D'autant plus cruciaux que nous sommes tous confrontés, directement ou indirectement, aux difficultés de se loger à un prix abordable.

Améliorer l'offre de logement implique aussi notre forte détermination à réhabiliter le parc ancien. C'est ce que nous faisons à un rythme soutenu. De 2010 à 2015, environ 1 200 logements ont été réhabilités. Aujourd'hui, quand on construit un logement, on en rénove deux.

À Saint-Martin-d'Hères, nous menons une politique de l'habitat intelligente qui fait partie d'une politique globale d'aménagement du territoire. Il s'agit d'intégrer tous les enjeux liés à l'approche du développement durable, en prenant en compte l'habitat, mais aussi les déplacements, l'environnement et le développement économique.

Avec la poursuite de Mur-Mur, la rénovation de Champberton, et l'écoquartier Daudet, ce sont l'illustration concrète de nos projets qui par ailleurs contribuent aussi à la création d'emplois ♦

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr

■ GROUPE SOCIALISTE



Fabien Spuhler

La vidéo-protection

Le 12 janvier 2016, Monsieur Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, était présent sur l'agglomération grenobloise, il a déclaré : « *Je vais renforcer les forces de sécurité de la région grenobloise par le déploiement de 40 policiers supplémentaires, dont une brigade d'intervention pour les quartiers dits difficiles.* » Ce qui va renforcer la division Sud dont fait partie notre commune.

M. David Queiros l'a rencontré afin de renforcer les partenariats, avec la justice et la police nationale, déjà existants sur notre commune. Du fait de l'augmentation des effectifs, le par-

tenariat servira à définir la mise en place de caméras, servant pour la vidéo-protection dans des bâtiments communaux et des zones que l'on aura défini.

Ces vidéos-protection peuvent servir à la police pour résoudre plus rapidement certaines enquêtes et elles aideront la justice à qualifier les délits. Les élus et les adhérents socialistes se joignent à cette démarche et apportent tout leur soutien à David Queiros, maire de Saint-Martin-d'Hères, confirmant ainsi leur attachement à la majorité.

Le respect

Nous profitons de cet espace pour regretter le décès d'une grande dame : Simone Lagrange, survivante des camps de la mort de Auschwitz-Birkenau.

Nous admirons son courage hors du commun, sa résistance à la barbarie aveugle du fascisme et nous saluons la grande dame qui a su transmettre à la jeunesse sa joie de vivre tout en témoignant des atrocités qu'elle a pu voir et subir, qu'elle soit un exemple pour nos jeunes : Résistons.

Nous transmettons toutes nos condoléances à sa famille.

À l'écoute et au service des Martinérois

Les élus socialistes participent à toutes les réunions de quartiers et ils se tiennent à la disposition des habitants. Les prochaines dates sont : le 5 mars, quartiers Karl Marx/Portail Rouge ; le 12 mars, quartier Croix-Rouge ; le 2 avril, quartiers Joliot-Curie/Les Eparres/Le Murier ; le 30 avril, quartiers Champberton/Renaudie/Voltaire et le 21 mai, quartiers Brun/Péri/Les Taillées ♦

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



Thierry Semanaz

Notre politique publique sportive, dans le futur...

Grâce à une étude sérieuse, précise et argumentée sur l'état des relations entre les clubs sportifs et la ville, notre majorité a convié l'ensemble des clubs sportifs ainsi que notre partenaire, à savoir l'Office municipal des sports (OMS), à échanger sur les orientations futures de notre politique publique sportive.

Celles-ci, à notre sens, devraient se décliner en cinq axes distincts :

- D'abord, être en permanence dans une transparence totale. Pour cela être en lien, par l'intermédiaire de l'OMS, avec les différents clubs afin de revisiter si nécessaire les différents

contrats d'objectifs nous liant.

- Ensuite, penser à une communication régulière pour encourager et valoriser le bénévolat qui tend à s'amenuiser.

- Mettre tout en œuvre pour féminiser nos différents clubs sportifs que ce soit au niveau des

pratiquantes comme au niveau des dirigeantes. Cet enjeu est majeur. Nous devons nous y atteler... et réussir !

- Organiser, au minimum financièrement, la possibilité de faire émerger des pratiques nouvelles dans notre ville. Cela passe, au vu de nos budgets contraints, par une acceptation de la part des sports fédéraux historiques d'un ré-équilibre éventuel des subventions allouées.

- Enfin – cela est primordial pour la pérennité des clubs – par une incitation qui pourrait être financière, pousser nos clubs à la diversification des ressources.

Cette facette pourrait conduire l'OMS à jouer un rôle central dans la recherche de partenaires privés souhaitant contribuer à l'essor du sport martinérois. Cela obligerait les mondes sportifs et économiques à se croiser d'une façon transversale et permettrait, à coup sûr, des échanges fructueux pour tous. Cela n'empêcherait évidemment en rien les initiatives propres des clubs. Ce cercle vertueux, correspondant à notre vision de ville "durable" est capital pour l'avenir du sport dans notre cité ♦

groupe-parti-de-gauche-front-de-gauche@saintmartindheres.fr

DOCUMENTAIRE LA SOCIALE À MON CINÉ

La "Sécu", un héritage commun à sauvegarder

La sociale, le documentaire de Gilles Perret, a été projeté en avant-première à Mon ciné le 19 février. Il s'agit d'un film consacré à l'histoire de la Sécurité sociale, son origine, sa mise en place, ce qu'elle est devenue et ce qu'elle pourrait devenir. Un sujet d'actualité tant cette institution au budget supérieur à celui de l'État, attire les convoitises et suscite des remous depuis plusieurs décennies. Interview.

Café

Lecture

Samedi 26 mars à partir de 9 h 30, le café-lecture de la médiathèque - espace André Malraux sera consacré à la poésie. Pour rappel, ce temps d'échanges et de partage est ouvert à toutes et tous ♦

Pourquoi avoir choisi ce thème ?

Gilles Perret : Ce thème me tient particulièrement à cœur car la Sécurité sociale bénéficie à toutes et tous. Sans elle que serait la vie ? Cette institution a été une vraie révolution, qui a permis l'accès aux soins pour toute la population. L'espérance de vie a augmenté, la mortalité infantile a été divisée par trois. Aujourd'hui, de nombreuses personnes ne connaissent pas la provenance, l'histoire de la sécurité sociale, cela me semble dommage, d'où l'envie de faire ce film.

Sur quels supports vous êtes-vous appuyé pour réaliser ce film ?

J'ai beaucoup utilisé les archives de l'INA, en lien avec la cinémathèque des pays de Savoie. J'ai également interrogé des historiens, des sociologues, des médecins. J'ai travaillé un an et demi sur la réalisation de ce film.

Quel est l'angle principal de votre documentaire ?

C'est un film pour le cinéma. J'ai souhaité parler d'un homme, Ambroise Croizat, et d'une institution. Ce film fait écho à mon documentaire sur le Conseil national de la Résistance, *Les jours heureux*, puisque c'est durant cette période qu'est née l'idée de la Sécurité sociale. *La sociale* est un film de cinéma, ce n'est pas un film his-



Le public est venu nombreux lors de la séance en avant-première du documentaire, *La sociale*, en présence du réalisateur Gilles Perret.

torique ou une analyse économique. J'ai souhaité montrer que la Sécurité sociale c'est aussi l'histoire d'un combat, d'une mobilisation de la CGT, des ouvriers, la volonté d'une nouvelle société. Il y a eu beaucoup d'opposition à l'époque. Mais grâce à la capacité de mobilisation du monde ouvrier, la Sécurité sociale a pu voir le jour. Mon message est optimiste, en effet dans une société mondialisée, plus individualiste, il existe en France ce système pour lequel chacun participe en fonction de ses moyens et dont tout le monde bénéficie. C'est une institution qui repose sur la solidarité. Pour l'instant, la Sécurité sociale échappe à la privatisation même si les assurances

privées aimeraient se positionner au vu des enjeux économiques. Si les gens veulent la conserver, il leur appartient de la défendre ♦ GC

■ AMBROISE CROIZAT, INITIATEUR DE LA "SÉCU"

Dès 1944, le Conseil national de la Résistance annonçait le principe d'un plan complet de sécurité sociale visant à « *assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail [...]* ». Le 4 octobre 1945, était promulguée l'ordonnance instaurant la Sécurité sociale en France. Ambroise Croizat, alors ministre communiste du Travail et de la Sécurité sociale, voit dans cette création, dont il est l'initiateur, la possibilité « *de débarrasser les travailleurs de la hantise du lendemain* ». Il contribue à la mise en place et à l'organisation administrative de ce système, assisté de Pierre Laroque, directeur général de la Sécurité sociale de 1945 à 1951. Aujourd'hui, la "Sécu" est familière à tous et en bénéficier apparaît naturel. Il s'agit sans doute d'un

des plus grands progrès qui soit. Le documentaire de Gilles Perret repose sur de nombreuses images d'archives inédites et des interviews de sociologues, médecins, économistes, écrivains, historiens... afin de croiser les points de vue. Ce film redonne à la Sécurité sociale son véritable visage de solidarité. Souvent mise à mal, elle offre pourtant l'un des systèmes de santé les plus performants au monde* ♦ GC

* L'Organisation mondiale de la Santé a procédé à une analyse des systèmes de santé dans 191 pays. Cinq indicateurs de performance ont été utilisés pour mesurer les systèmes de santé. L'analyse conduit que la France fournit les meilleurs soins de santé généraux, suivie notamment de l'Italie, de l'Espagne, d'Oman, de l'Autriche et du Japon.



Gilles Perret avec Jolfréd Frégonara, militant CGT qui fut chargé de la mise en place des caisses de la Sécurité sociale en Haute-Savoie.

Ateliers

Numériques

Les Ateliers numériques ont lieu les vendredis de 16 h à 19 h et les samedis de 9 h à 12 h à la maison de quartier Gabriel Péri. Prochains rendez-vous :
• Vendredi 25 et samedi 26 mars, "spécial CréaTic".
• Vendredi 1^{er} et samedi 2 avril, Bricolab "Poisson d'avril".

Et aussi, sur place : jeux vidéo en accès libre, formation logiciels, matériel informatique à disposition...

Plus d'infos : 04 38 37 14 68 ♦

CINÉ-DÉBAT À MON CINÉ

Judi 10 mars à 19 h 30

Première partie : On ne va pas en faire tout un chômage

Projection du court métrage réalisé par des Martinérois sur le thème du travail et du chômage.

C'est quoi ce travail ?

de Luc Joulé, Sébastien Jousse
Débat en présence du réalisateur.

Ils sont au travail. Les salariés d'une usine qui produit 800 000 pièces d'automobile par jour et le compositeur Nicolas Frize dont la création musicale s'invente au cœur des ateliers...

Mercredi 16 mars à 20 h

Notre créativité oubliée de Etienne Gary
Dans le cadre de la Semaine du cerveau.
Faut-il un don pour créer ? Quel enfant n'a pas

dessiné ou chanté ? Quel adulte ose encore le faire ? Pourquoi ? Ce film parle des capacités de création que nous possédons tous et qui sont le plus souvent oubliées dans notre éducation.

Vendredi 29 mars à 20 h

Neuland de Anna Thommem
dans le cadre du festival l'Exil à l'écran.

Ils arrivent des quatre coins du monde. En deux ans, les élèves de monsieur Zingg apprennent à connaître la langue et la culture Suisse. Il n'a qu'un objectif en tête : permettre à ces jeunes traumatisés par les coups du destin d'entrer dans la vie professionnelle et de se faire une place dans la société.

■ PROJET LIEU D'ÊTRE

Parenthèse enchantée

Réunissant artistes, habitants complices et figurants danseurs, le projet-spectacle *Lieu d'être*, de la compagnie Acte, incarne le récit architectural, social et historique d'un lieu public. Un manifeste chorégraphique qui se vit comme une expérience artistique, humaine et poétique au sein d'un quartier et de ses habitants. Co-porté par la ville et l'Opac 38, il s'invite dans le quartier Henri Wallon jusqu'à la représentation qui aura lieu samedi 4 juin.



Lieu d'être... C'est l'histoire d'un immeuble ou d'un quartier, investi par des artistes, des habitants co-acteurs d'un projet artistique, des habitants-hôtes qui accueillent sur leurs balcons une partie des répétitions et du spectacle, des figurants-complices, habitants de la commune et d'ailleurs, qui participent aux ateliers de danse avant le spectacle final. Une formidable aventure qui prend comme ancrage l'espace public. « C'est

un désir poétique, je considère la ville comme lieu de théâtre, comme terrain de jeu et de création, et un désir politique en offrant à des personnes d'horizons différents de vivre une expérience artistique commune, la culture étant bien souvent réservée à une frange de la population », explique Annick Charlot, chorégraphe de la compagnie Acte. « J'avais le désir de raconter une histoire d'utopie, dans laquelle des gens se rassemblent, s'inspirent. C'est peut-être cela la création : un monde de liberté que l'on donne, que l'on s'offre. C'est vraiment la dimension artistique du projet qui fédère les habitants et transcende le matérialisme, les contingences. En découvrant une part sensible d'eux-mêmes, cette expérience leur apporte une sorte de réveil artistique, une parenthèse enchantée dans leur vie, qui les nourrit. En partageant des moments communs, ils vivent une expérience joyeuse, heureuse, ont le sentiment de participer à quelque

chose de collectif, c'est une façon de se sentir humain, et sur un plan plus intime, cela leur permet de vivre une expérience artistique qu'ils n'auraient jamais vécue. »

Projet partenarial

Pour l'Opac 38, co-porter le projet dans le quartier Henri Wallon était une évidence. « Le secteur Henri Wallon a fait l'objet d'une importante réhabilitation (2004-2010) et a connu une profonde mutation en s'intégrant dans la ville. Participer au projet Lieu d'être, c'est une façon d'entretenir la dynamique créée par cette phase de restructuration », précise Elisabeth Blondeau, chef de projet à la direction territoriale de l'Opac 38. Partenaire du projet, le bailleur social met à disposition des appartements pour la résidence d'artistes, mobilise une forte présence humaine sur le terrain et co-finance le projet avec la ville. Une participation qui s'inscrit parfaitement dans

les missions de l'Opac : créer du lien social, favoriser le goût pour la culture au sein des quartiers, renforcer la synergie entre les différents acteurs, ouvrir Henri Wallon sur le reste de la commune, afin de rendre visible les projets de territoire de ce quartier et de valoriser son patrimoine. Et créer une fierté, un sentiment d'appartenance.

Mémoire collective

« Spectacle monumental, car il s'adresse à un quartier, à une résidence et génère des énergies hors-normes, Lieu d'être est un projet atypique, extraordinaire dont la ville et l'ensemble des partenaires ont pris la mesure. Il a créé l'unanimité car c'est un projet qui fédère, qui unit et transcende tous les clivages. Chacun a mesuré les enjeux artistiques, culturels et sociaux, qui favorisent le lien social, la mixité, le vivre ensemble », explique Vincent Villenave, responsable du spectacle vivant. Dans un monde confiné, étrié, Lieu d'être permet de porter un autre regard sur l'espace urbain, le privé et le public, sur son quartier, ses voisins, dans l'ouverture et le partage. D'après les témoignages d'habitants ayant vécu l'expérience, il y aurait même un avant et un après Lieu d'être, comme si la mémoire collective d'un quartier s'était transformée. ◆ EC

Rendez-vous

Audavie

- "Danses en appartement" par la Cie Acte et en lien avec le projet Lieu d'être, jeudi 17 mars à 20 h.
- "L'art hors les murs", conférence avec Annick Charlot, chorégraphe de la Cie Acte (projet Lieu d'être), Luc Gwiazdzinski, géographe, et Jean-Louis Sechet, de la fondation Audavie. ◆

Théâtre

Asphodèle

Dans le cadre de Voix d'hiver au printemps, le théâtre de l'Asphodèle présente Coplas, chant de l'amour andalou, jeudi 31 mars à 19 h au centre culturel (33 avenue Ambroise Croizat). Renseignements : 04 76 15 33 57. ◆

■ DANSES EN APPARTEMENT

Jeudi 17 mars à 18 h danse au pied d'immeubles dans le quartier Henri Wallon suivi d'un apéritif. Vendredi 18 mars de 20 h 15 à 21 h 30 à l'espace Elsa Triolet et samedi 19 mars de 17 h à 18 h 15 dans la salle polyvalente Verlaine (quartier Henri Wallon). ◆



► Lancement du projet Lieu d'être vendredi 29 janvier au collège Henri Wallon.

■ AGENDA CULTUREL

L'HEURE BLEUE

> Liquidateur cabaret aux Assedic

Théâtre par la Cie Peut Etre
Mercredi 9 et jeudi 10 mars à 20 h
Rencontre en "Bord de scène" avec l'équipe artistique à l'issue de chaque représentation
Tout public - De 6 € à 15 €

> Annette

Théâtre par la Cie Les Transformateurs
Mardi 15 mars à 20 h
Mercredi 16 mars à 16 h
Rencontre en bord de scène avec l'équipe artistique à l'issue de chaque représentation
Tout public à partir de 12 ans - De 7 € à 19 €

> Le Bourgeois Gentilhomme

Théâtre par la Cie Philippe Car
Vendredi 1^{er} avril à 14 h 15
Samedi 2 avril à 19 h
Tout public à partir de 8 ans - De 7 € à 19 €
Repas en compagnie des artistes à l'issue de la représentation du soir (50 places sur réservation). Tarifs : 10 € (adultes) et 7 € (- de 16 ans).

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

> Les mardis de la poésie

avec Maram al-Masri, poète et Emanuel Campo, poète, comédien et slameur.
Mardi 22 mars à 20 h
A partir de 8 ans - 5 € et 2 €
Réservation : 04 76 03 16 38 ou maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr

> BREL, Le Grand Jacques

Chanson avec le duo Jacky et Madeleine et la participation d'une chorale d'enfants des classes de formation musicale du CRC - Centre Erik Satie
Jeudi 31 mars à 19 h
À partir de 8 ans - Gratuit
Réservations : 04 76 44 14 34 (dans la limite des places disponibles).

LE BOIS ÉNERGIE

Le chauffage d'aujourd'hui qui pense à demain...

www.cciag.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Compagnie de chauffage
le confort durable, tout simplement

TRAVAUX EN COURS

VIVRE À ST MARTIN D'HÈRES

2 RÉSIDENCES de 15 et 17 appartements

TVA RÉDUITE

2 commerces À VENDRE

Orphée & Eurydice

Votre source d'inspiration

■ T3 à partir de 142 000 €* ■ T4 à partir de 179 000 €*
Place de parking couverte N°C103 Garage compris N°A201

ISERE HABITAT
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

SEULE ENVIRONNEMENT
ÉCOLOGIQUE
THERMIQUE
2012

© Iser Habitat - BUDÉPANT - Document non contractuel - Nov. 2013
*Sous conditions de plébiscite de ressources.

PROTÉGEZ VOS YEUX

FAITES ÉCRAN À LA LUMIÈRE BLEUE

TRAITEMENT PROTECTION LUMIÈRE BLEUE OFFERT*

DU 1^{ER} MARS AU 30 AVRIL 2016

LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.

Horaires :

- Du mardi au vendredi : 9h30/12h / 14h/19h
- Le samedi : 9h30/12h30 / 14h/18h

LES OPTICIENS MUTUALISTES
166 avenue A.Croizat à ST MARTIN D'HÈRES - 04 76 51 72 70

Les Opticiens Mutualistes vous conseillent pour préserver votre vue au quotidien. Aujourd'hui, votre opticien répond à vos questions au sujet de la lumière bleue.

- **La « lumière bleue », c'est quoi au juste ?**
Émise par le soleil, une partie de la lumière bleue (la lumière bleu-turquoise) est bénéfique pour la santé car elle régule notre horloge biologique. Toutefois, l'autre partie de la lumière bleue, la lumière bleu-violet, est nocive pour l'œil, notamment lorsqu'elle est émise par des sources artificielle : éclairage LED, écrans, ...
- **Quels sont les problèmes liés à la lumière bleue ?**
Nous utilisons chaque jour de multiples écrans (télévision, smartphone, tablette), source de fatigue oculaire, de picotements ou de maux de tête. Une exposition intense à la lumière bleue peut engendrer des troubles du sommeil en dérégulant notre rythme jour/nuit. Elle pourrait également causer des dommages sur la rétine et le cristallin et favoriser l'apparition d'une Dégénérescence Maculaire liée à l'Age (DMLA).
- **Comment peut-on s'en protéger ?**
Un traitement spécifique « Protection lumière bleue » appliqué sur les verres ophtalmiques permet d'atténuer le passage de la lumière « bleu-violet » néfaste pour la rétine. Votre opticien saura vous conseiller à ce sujet. En assurant la meilleure protection possible contre les rayons UV et la lumière bleue, il prend soin de votre vue.

*Offre valable du 1/03 au 30/04/2016 pour l'achat d'un équipement complet composé d'1 monture + 2 verres organiques équipés d'un traitement antireflet HVLL ou Neva Max UV ou Crizal Forte UV. Offre valable dans les magasins participant à l'opération et non cumulable avec d'autres offres packagées, promotions et avantages.
Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Visaudio SAS - RCS Paris 492 361 597 au capital social de 2000000 euros.

■ TOURNOI HANDI-HOCKEY

Jouer ensemble !

L'association Easi (Espace d'animation sportive interdisciplinaire) organise la 4^e édition du tournoi de handi-hockey samedi 19 mars au gymnase Colette Besson. Ce rassemblement sportif réunit à la fois des joueurs en situation de handicap et des joueurs dits valides.



► Match de handi-hockey lors du tournoi du 21 mars 2015.

Chaque vendredi, en fin d'après-midi, les joueurs de handi-hockey se retrouvent à la halle des sports du domaine universitaire pour s'entraîner en vue du prochain tournoi. Assis sur des fauteuils roulants, mécaniques ou électriques, et munis de leurs crosses de hockey, ils se livrent à des matchs par équipes de cinq. L'ambiance est joyeuse et chacun s'amuse à se déplacer en fauteuil pour entraîner la balle dans le camp adverse, à l'aide de sa crosse. Pour un

œil non averti, il est difficile au premier abord de distinguer parmi les joueurs ceux qui sont valides et ceux qui ne le sont pas. Cette mixité justement, c'est ce qui fait la marque de fabrique de l'association Easi (Espace d'animation sportive interdisciplinaire). « Nous souhaitons lutter contre l'exclusion des personnes en situation de handicap et de tous ceux qui présentent une différence qui les met en marge de la société. Nous voulons aussi briser les barrières et les préjugés qui

sont liés au handicap quel qu'il soit », explique Sylvain Meunier, le président de l'Easi. « À la différence du sport handicapé qui regroupe uniquement des personnes non-valides, avec le handi-hockey tel que nous le pratiquons, nous créons un vrai brassage basé sur la mixité, la convivialité et le partage », s'exclame-t-il.

36 équipes présentes

Fort de ce concept novateur et fédérateur, les dirigeants et bénévoles d'Easi

organisent la 4^e édition du tournoi de handi-hockey, samedi 19 mars au gymnase Colette Besson. « Ce sont au total 36 équipes composées de valides et de non-valides qui sont inscrites cette année, soit douze de plus que l'an passé », indique Emre Agan, le responsable des activités sportives de l'Easi. « Nous attendons, entre autres, les Yét'is (roller-hockey), l'équipe de football américain les Centaures, et des joueurs du FCG et des Brûleurs de loup. » D'autres joueurs sont également attendus de Nantes, Lille, Annecy et Cannes tout comme des équipes étudiantes, de la Tag, de la gendarmerie nationale ainsi que des agents de la ville de Saint-Martin-d'Hères (police municipale et ateliers municipaux) et des sportifs du club de basket martinérois. Les spectateurs présents pourront aussi découvrir le hockey en fauteuil puisqu'un terrain leur sera réservé pendant une heure. Avis aux amateurs ! ♦ FR

■ TOURNOI

Samedi 19 mars, de 9 h 30 à 22 h.
Gymnase Colette Besson,
25 rue Alphonse Daudet.
Accès par les bus C 6 et 11,
arrêt Henri Wallon.
Toutes les infos sur easi-asso.fr ♦

■ ATHLÉTISME

Les plus petits s'y mettent !

Le club martinérois propose aux enfants de quatre à six ans de découvrir chaque semaine l'athlétisme de façon ludique. Quant à leurs aînés, ils préparent de plein pied la saison estivale.



► Les enfants découvrent la piste d'athlétisme du stade Paul Langevin.

Comme ses homologues de l'ESSM gymnastique ou de l'ESSM judo, le club d'athlétisme de la commune propose depuis le début de la saison 2015/2016 la découverte de ce sport auprès des plus petits.

« Ce sont des parents fréquentant notre club qui nous ont incité à créer cette nouvelle catégorie "Baby Gym" pour les jeunes enfants nés en 2011 et 2012 », explique Albert Fernandes, le président de l'ESSM athlétisme. Une

dizaine d'enfants, âgés de quatre à six ans, sont ainsi accueillis tous les samedis matin, au stade et gymnase Paul Langevin, pour une séance d'une heure d'éveil athlétique. « Ils sont encadrés par une éducatrice formée à la pédagogie pour les tout-petits. Elle leur apprend les bases : se déplacer, sautiller, coordonner son mouvement, s'équilibrer, lancer... Les différentes activités se déroulent sur un mode ludique et récréatif avec du matériel adapté », précise Albert Fernandes.

Saison estivale

Du côté des plus âgés qui participent aux compétitions en catégories minimes, cadets et juniors, le club martinérois poursuit sa vitesse de

croisière avec une quinzaine de titres nationaux à son actif lors de la saison dernière. Avec le printemps qui pointe son nez, prélude à la saison estivale, les jeunes athlètes martinérois ont à cœur de s'entraîner pour préparer le prochain championnat national Ufolep, point d'orgue de la saison. D'ici-là, il faudra passer les différentes phases départementales et régionales pour pouvoir se qualifier. Dans l'immédiat, toute l'équipe des bénévoles s'attelle à la réussite de la 3^e édition du meeting d'athlétisme Mickaël Guillet qui se déroulera au stade Paul Langevin, samedi 9 avril ♦ FR

Café

Histoire

« Un demi-siècle au service du sport martinérois », mercredi 9 mars à 18 h à la médiathèque - espace Paul Langevin. Un temps pour retracer l'histoire du développement du sport et des activités sportives dans la ville, de l'après-guerre aux années 1990 ♦

Taekwondo

Deux médaillés

Deux jeunes Martinérois ont brillé lors du championnat de France espoirs qui s'est déroulé à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Ilyes Belahadji, membre de l'équipe nationale, plusieurs fois champion de France, est monté sur la deuxième marche du podium en catégorie moins de 68 kg. Quant à Farès Manai, il accroche à son cou une belle médaille de bronze en moins de 63 kg ♦

■ SUR LES SENTIERS DE MARCEL PAGNOL

Le soleil de la Provence

Les quatre espaces de la médiathèque municipale ont enchanté les cœurs et les esprits en (re)visitant l'œuvre littéraire et cinématographique de Marcel Pagnol (1895-1974). Expositions, lectures, ateliers théâtre et multimédia, conférences... ont entraîné les visiteurs sur les traces de l'écrivain et de son univers.



1 2
Les visiteurs des quatre espaces de la médiathèque étaient invités à découvrir l'exposition de photos des tournages des films de Marcel Pagnol, réalisées par le photographe Henri Moiroud, prêtées par les archives départementales des Bouches-du-Rhône.



3 4
Petits et grands ont laissé s'exprimer leur talent créatif pour réaliser des cigales en papier lors des ateliers origami ou encore en créant des cartes postales virtuelles aux couleurs de la Provence durant des ateliers multimédia.



5 6
Pendant que les enfants se délectaient des belles histoires de cigales et de Provence dites par la conteuse des Marmicones, d'autres interprétaient des saynètes tirées de l'œuvre de Marcel Pagnol *La gloire de mon père*.



7
Une course originale, "La course aux mots", a entraîné les enfants dans la recherche de mots et d'expressions tirés de l'univers provençal à partir de documents multimédia projetés sur grand écran.



■ MANON DES SOURCES OU L'EAU, SOURCE DE VIE

Georges Berni, grand amateur de l'œuvre de Marcel Pagnol et habité par l'univers pagnollesque, passion héritée de son père Georges Berni (1913-1998), est venu dans les terres martinéroises pour tenir une conférence fort intéressante : "Manon des sources ou l'eau, source de vie". Reprenant une citation de Marcel Pagnol, « Les sources, même dans les familles ça ne se dit pas... », (Le château de ma mère, chapitre 3), Georges Berni est revenu sur l'histoire du film, tourné en 1953 dans les lieux même où le petit Marcel passa une partie de son enfance : le village de La Treille et sa fontaine communale, le massif du Garlaban et ses nombreuses sources, Aubagne... Ces noms évoquent l'histoire racon-

tée par Pagnol dans le film, où l'eau est à la fois source de vie et source de conflit et de mort, où le tragique le dispute à la drôlerie. Georges Berni expliqua qu'une fois le film achevé, Marcel Pagnol se remit à l'écriture et édita en 1963 les deux tomes, *Jean de Florette* et *Manon des sources*, qui furent mis en scène par le réalisateur Claude Berri, vingt-deux ans plus tard. Il revint enfin sur l'histoire d'Ugolin, le personnage central de l'intrigue, criant du haut de son rocher son amour impossible pour la belle Manon, fille de Jean de Florette, « Manon, je t'aime d'amour », et celle du "papet" Soubeyran qui apprendra à la fin de sa vie une bien terrible nouvelle... ♦ FR



■ VÉRONIQUE FREICHE



petit ami de l'époque. Ce nouvel environnement a été salvateur, je suis sortie de mon quartier et je me suis éloignée de fréquentations peu constructives ». Véronique s'initie ainsi au ski, à la randonnée, à l'escalade... et aux voyages. Avec son compagnon, qui deviendra le père de ses enfants, ils sillonnent le monde "sac au dos" entre deux emplois dans l'animation. Véronique parcourt ainsi pendant huit ans, l'Amérique du Sud, les États-Unis, le Québec, l'Alaska... « *En Alaska, nous avons vécu avec un indien en pleine nature, au bord d'un lac, au cœur d'un paysage grandiose...* » Les grands espaces, le sport, la découverte d'autres cultures, l'animent et l'inspirent. À l'approche de la trentaine, la jeune femme et son compagnon posent leurs valises à Gresse en Vercors. Elle s'inscrit à la Ligue d'impro et devient directrice puis présidente de la halte garderie de sa commune. La Ligue d'impro l'amène à découvrir un autre univers par des rencontres qui vont orienter son parcours artistique. Ce qui fascine Véronique, devenue maman, ce sont les marionnettes. Elle décide alors d'effectuer un stage de marotte à Paris. « *Avec les marionnettes, j'ai trouvé quelque chose que je cherchais depuis longtemps, qui me renvoyait à mes souvenirs d'enfance...* » Véronique entreprend tout avec passion, elle s'engage alors dans une formation plus longue à Paris avec pour professeur Alain Recoing, le maître de la marionnette à gaine, le fondateur

du Théâtre aux mains nues, aujourd'hui décédé. Suite à cette formation, elle participe au festival international de la marionnette avec le Théâtre Talabar, où elle assure le remplacement d'une marionnettiste. Elle intervient pendant quatre ans au sein de cette compagnie, poursuit son activité à la Ligue d'impro à Grenoble et crée une compagnie de théâtre avec deux amies, les Noodles. Pour Véronique, vie personnelle et vie artistique sont toujours étroitement liées. Maman de jeunes enfants, elle souhaitait proposer des spectacles jeune public différents : « *On avait l'envie d'emmener les enfants dans des univers artistiques autres que ceux qui étaient proposés alors, nous avons donc monté notre propre compagnie* ». Elles mettent en scène des spectacles d'après l'auteur jeunesse Claude Ponti et « *le succès a été au rendez-vous* », se souvient Véronique avec enthousiasme. Mais son énergie créatrice ne s'arrête jamais à un seul projet. Insatiable et passionnée, elle développe, toujours avec les Noodles, une nouvelle activité artistique, le théâtre forum, un théâtre social. Puisque rien n'est jamais dû au hasard, cette forme artistique fait écho à sa jeunesse, en banlieue parisienne et à sa fibre sociale qui remonte à ses études. Se réinventer toujours, échanger, goûter à diverses disciplines artistiques semblent animer sans cesse Véronique, qui a entrepris une formation de clown, « *un vieux rêve* »... ♦ GC

Un tourbillon artistique

Co-fondatrice de la compagnie Les Noodles, comédienne et metteuse en scène, Véronique Freiche est créative dans sa propre vie comme dans ses spectacles. Lorsqu'elle déroule le fil de son parcours artistique et personnel, c'est un voyage à travers une vie foisonnante, multiple et riche et qui n'a eu de cesse d'inspirer ses choix et ses créations.

Cette femme pleine d'allant a grandi en banlieue parisienne, « *un cadre sans verdure, bétonné, au milieu des grandes tours, mais où j'ai aussi été immergée dans un monde multiculturel* ». Avec des parents peu présents, Véronique s'est construite seule dans un environnement difficile. Elle s'oriente vers un BEP sanitaire et social et découvre Grenoble et ses montagnes : « *Je venais en stop à Grenoble tous les week-ends pour rejoindre mon*



■ BENOÎT ETOC



Skier pour l'espoir

L'œil pétillant, le sourire sincère, Benoît Etoç respire la joie de vivre. À 35 ans, ce tout nouveau Martinénois pourrait bien devenir la mascotte haïtienne des prochains Jeux olympiques de Séoul. Mascotte et sûrement le porte-drapeau, voire l'unique athlète de sa fédération de ski, créée en 2010 à la suite du séisme.

Drôle de parcours pour ce Français d'origine haïtienne que rien ne prédestinait à dévaler les pistes aux côtés des plus grands. Lors des JO de 2012, il s'est hissé à la 56^e place, « *sur 186* », précise fièrement l'ancien pisteur de l'Alpe

d'Huez et pompier volontaire de Bourg d'Oisans. Benoît ne connaît d'Haïti que ce qu'on y voit à la télé : la misère, les tornades et autres catastrophes. Né à Port-au-Prince, il est adopté par une mère célibataire parisienne. « *Malade, je n'étais pas un cadeau pour cette femme extraordinaire qui a toujours aidé les autres.* » Il grandit donc dans la banlieue avant de s'installer avec sa famille à Bourg d'Oisans pour finir sa formation de pâtissier. Il retrouve ainsi le Mont d'Ornon, où il y chaussa ses premiers skis à deux ans. L'homme retient de l'abandon et des séjours épisodiques à l'hôpital, l'envie farouche « *de garder ses empreintes dans le pays où il est né et de le représenter* », même s'il n'y a jamais mis les pieds.

Skier pour Haïti, comme son modèle, Jean-Pierre Roy, premier descendeur de l'île. « *Une révélation : il skiait pour aider son pays à se reconstruire en lui impulsant une énergie positive. Je lui ai envoyé un email pour le féliciter.* » Et c'est une réponse, inattendue, de l'icône qui déclencha l'aventure. « *Plus humaine que sportive !* », mais ce n'est pas ce qui allait l'empêcher de la vivre, pas plus que l'abandon de la pratique du ski ces dernières années. « *Je n'ai pas pu m'entraîner correctement car cela prend du temps et de l'argent.* » S'il est bien conscient de son rang et de la symbolique de son geste, il veut jouer la carte sportive à 100 % pour les prochains JO. Soutenu par la station de Chamrousse (dont Nano Portier, l'ancien entraîneur du champion Edgard Grospron), suivi par un préparateur physique et un nutritionniste de renom, fourni en matériel par un célèbre fabricant de ski et aidé par des âmes bienveillantes rencontrées au gré des petits boulots, il est

aujourd'hui bien entouré. « *Il ne me manque plus qu'un boulot et des sponsors pour financer mes trajets jusqu'à Chamrousse !* », lâche-t-il dans un éclat de rire. Et pour ceux qui veulent le rejoindre dans cette folle virée, ils peuvent encore s'inscrire au championnat d'Haïti qui se déroulera les 19 et 20 mars à Morzine.

Derrière chacun de ses actes et de ses mots, on devine un amour inconditionnel pour sa maman. « *Elle a tout fait pour nous élever avec mon frère et mes deux sœurs. Je lui dois tout, surtout cette aventure à la Rasta rockett.* » ♦ SY





ALP'AUDITION

Laurent FAVIER

APPAREILLAGE DU MALENTENDANT
ACCESSOIRES TÉLÉVISION ET TÉLÉPHONE
RÉPARATION ET RE-RÉGLAGE TOUTES MARQUES

ENEZ TESTER VOTRE AUDITION GRATUITEMENT*
* test de dépistage à but non médical

17, avenue Gabriel Péri 04 76 25 40 78
38400 St Martin d'Hères laurent.favier@alp-audition.com



AMÉNAGEMENT D'ESPACES URBAINS PAYSAGERS

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pèrec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95

TRAVAUX TRV PUBLICS

TERRASSEMENT RESEAUX VOIRIE

Génie civil
Canalisateur de France



1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr

Centre médical rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

■ Urgences

Samu : 15

Centre de secours : 18

Police secours : 17

Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40

SOS Médecins : 04 38 701 701

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15 ♦

■ Maison communale

111 avenue Ambroise Croizat

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h.

Tél. 04 76 60 73 73.

Permanences état civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦

■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30*

- vendredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h*

*Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

■ Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

Samedi de 9 h à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Samedi de 9 h à 12 h.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur Fayollat (Zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** le mardi ;

bacs bleus (papiers, cartons) le jeudi.

- Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- Habitat individuel : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

CCAS

111 avenue Ambroise Croizat. Tél. 04 76 60 74 12

Permanences

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées : le service accueille sur rendez-vous le public le lundi de 13 h 30 à 17 h ; le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social de l'APAJH, tous les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis Aragon.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au Centre de planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h 15 à 20 h 15 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du logement-foyer Pierre Sépard, de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Élections

Nouvelles cartes en 2017

Le service élections de la ville informe les électrices et électeurs qui s'étaient inscrits sur les listes électorales de la commune durant l'année 2015 que les nouvelles cartes électorales ne seront pas expédiées en 2016. En revanche, la totalité des électeurs recevront leur nouvelle carte en 2017 avant les élections présidentielles.

Renseignements au service élections de la Maison communale, tél. 04 76 60 72 35.

Passeports, cartes d'identité

Les vacances se préparent

Il est peut-être temps de s'atteler à la préparation des vacances estivales. Pour ce faire, il est important de s'assurer de posséder des titres d'identité en cours de validité.

Quelques rappels :

- Pour sortir du territoire national tout en restant dans l'espace Schengen, une carte nationale d'identité en cours de validité est obligatoire, même pour les nourrissons.
- Pour sortir de l'espace Schengen, un passeport en cours de validité est obligatoire, même pour les nourrissons.
- Pour toutes questions relatives aux règles d'entrée et de séjour des Français à l'étranger, il est important de consulter le site Internet du ministère des Affaires étrangères. Ces règlements étant susceptibles d'être modifiés du jour au lendemain, il importe de se tenir informé.
- Les cartes nationales d'identité délivrées à des adultes après le 1^{er} janvier 2004 sont automatiquement prolongées de 5 ans sans que leur détenteur n'ait de démarche particulière à faire. Néanmoins, cette règle ne s'applique que sur le territoire national. Il est donc conseillé de faire renouveler les cartes arrivées à échéance afin de voyager en toute tranquillité.
- Il est recommandé de ne pas attendre pour faire établir ses titres d'identité. À compter du mois de mars, les délais de production des titres par les services de l'Etat s'allongent...

Voirie

Un nouveau numéro d'appel gratuit

Grenoble-Alpes Métropole propose aux usagers un numéro d'appel gratuit concernant les espaces publics métropolitains et notamment la voirie qui n'est plus une compétence communale depuis le 1^{er} janvier 2015.

En cas de problèmes sur le mobilier urbain (casse, arrachage), la chaussée et les trottoirs (trous, nids de poules, bordures brisées) et la signalétique (feu tricolore défectueux, panneaux manquants), n'hésitez pas à contacter le 0 800 805 807.

Ce numéro d'appel gratuit est disponible de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur le répondeur ou sur accueil.espace-public-voirie@lametro.fr.

Ce numéro gratuit vise à renforcer l'efficacité du service public et à améliorer le quotidien des habitants ainsi que la sécurité de tous car tout dysfonctionnement sur les voiries ou les mobiliers peut être source de dangers et d'incidents.

Pour information, la Métro gère 2 640 km de voirie, dont 1 300 km de voirie ex-communale et 1 340 km de chemins ruraux ou sentiers. L'entretien quotidien de ces voies (routes, rues, sentiers, chemins ruraux) est assuré par 130 agents métropolitains. Quant aux routes nationales, elles dépendent de l'Etat (Direction des routes Centre-est) et les routes départementales des services du département. Ces dernières seront transférées à la métropole le 1^{er} janvier 2017.

La propreté urbaine (papier sur la chaussée, poubelle éventrée, détritus sur les voiries), le fleurissement (massifs, parcs, bacs), le déneigement et l'éclairage public (lampadaires, façades des bâtiments municipaux) restent à la charge des communes.

Assises gérontologiques

Un regard positif sur le vieillissement

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise les XVII^{es} Assises locales gérontologiques, mercredi 6 avril, de 8 h 45 à 14 h, à L'heure bleue sur le thème : réaménager sa vie à tout âge, un regard positif sur le vieillissement. Ces assises sont ouvertes à tous les retraités et personnes âgées de la commune, aux actifs, professionnels et étudiants intéressés et concernés par cette thématique. Au programme : témoignages, réflexions du Conseil local des retraités, présentation de l'enquête communale 2015 sur les retraités et débat avec les participants et le maire.

Renseignements et inscriptions au service de développement de la vie sociale, 2 rue Jules Verne. Tél. 04 56 58 91 40.

La Popote du peuple

Assemblée des habitants

La prochaine assemblée délibérative de la Popote du peuple, se déroulera jeudi 24 mars, de 18 h à 20 h, à la maison de quartier Louis Aragon, 27 rue de Chante-Grenouille. Les habitants sont invités à venir nombreux pour exprimer leurs envies et leurs idées et proposer des projets à construire ensemble. La Popote du peuple est ouverte à tous et co-animée par des professionnels de la maison de quartier Louis Aragon et la MJC les Roseaux. Renseignements au 04 76 24 80 10.

BIBLIO VENTE

VENDREDI
11
MARS

ET

SAMEDI
12
MARS

17H - 19H

9H - 13H

→ **SALLE POLYVALENTE ROMAIN ROLLAND**
04 76 24 84 07

→ **ACCÈS BUS**
LIGNES 11 ET 12 ARRÊT CROIX DU PÂTRE

Gabriel Péri
 16 av. Pierre-Brossolette
 Tél. 04 76 42 13 83

Paul Langevin
 29 place Karl-Marx
 Tél. 04 76 42 76 88

André Malraux
 75 av. Marcel-Cachin
 Tél. 04 76 62 88 01

Romain Rolland
 5 av. Romain-Rolland
 Tél. 04 76 24 84 07

dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

FORUM VACANCES

RENCONTREZ DES PROFESSIONNELS ET PRÉPAREZ VOS VALISES ET VOS SACS À DOS !

MERCREDI 23 MARS
DE 10 H À 18 H
AU PÔLE JEUNESSE

dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



[+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE]

Encore **+** de places de stationnement

ET TOUJOURS MOINS CHER !

NOUVEAU !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77